

PRÉSENCE D'HENRI GUILLEMIN

Colloque de Mâcon mars 2007

Henri Guillemin,

Marc Sangnier

et Le Sillon



ACADÉMIE DE MÂCON

2010

Illustration de couverture :

photo d'identité de Marc Sangnier, prise en 1940.
Institut Marc Sangnier, *tous droits réservés.*

ISBN 978-2-9536389-2-9

© Académie de Mâcon 2010

Impression : Bureautique 71, Mâcon
Dépôt légal novembre 2010

*Présence d'Henri Guillemin
Colloque de Mâcon, mars 2007*

**Henri Guillemin,
Marc Sangnier
et Le Sillon**

Textes réunis par Jean-Paul NOLY et André BAZZANA

ACADÉMIE DE MÂCON

2010

**Actes du Colloque organisé à Mâcon, le 17 mars 2007
au Centre d'Enseignement supérieur Henri Guillemin**

par l'association « Présence d'Henri Guillemin »

**en partenariat avec « Foi et Culture »
et l'institut Marc Sangnier**

Association Présence d'Henri Guillemin
BP 80147 – 71006 MÂCON Cedex
Siège social : Académie de Mâcon
Hôtel Senecé – 41 rue Sigorgne, Mâcon

Présentation et ouverture du colloque

Par Michel Antoine ROGNARD
Avocat, ancien maire de Mâcon,
président de l'association « Présence d'Henri Guillemin »

Mesdames et messieurs, chers amis,

Je suis heureux d'ouvrir ce colloque qui est consacré, comme son intitulé l'indique, à Henri Guillemin et Marc Sangnier, ainsi qu'à leurs relations avec le mouvement Le Sillon.

Je dois avouer, dès maintenant, que nous avons commis un raccourci, puisque Le Sillon a disparu, après sa condamnation, en 1912, et c'est évidemment de « Jeune République » qu'il s'agit, pour la période de l'engagement d'Henri Guillemin.

Pour introduire les débats de ce colloque, nous allons commencer par une communication de notre vice-président, Monsieur Jean-Paul Noly, qui va nous situer le parcours d'Henri Guillemin, du 57 rue Lacretelle à Mâcon où il est né en 1903, au 38 du boulevard Raspail, à Paris, siège du Sillon puis ensuite de Jeune République, situé dans l'immeuble de Marc Sangnier où est aujourd'hui installé l'Institut qui lui est dédié.

Puis nous aborderons le thème central du colloque, qui sera traité par un membre de cet Institut Marc Sangnier, Monsieur Olivier Prat, docteur en histoire, dont la thèse a été consacrée à Marc Sangnier. Il va nous rappeler la vie et nous restituer l'œuvre et l'action politique de Marc Sangnier.

Nous aurons, à la suite de cette intervention centrale, un débat en fin de matinée.

Puis nous nous retrouverons, en début d'après-midi, pour écouter le père André Guimet, Vicaire épiscopal à Mâcon, qui traitera de « Marc Sangnier et la doctrine sociale de l'Église ». Je précise qu'il intervient dans le cadre d'un partenariat que nous avons avec l'association « Foi et Culture » et je voudrais vous faire part des regrets de Madelaine Jacquemetton, sa Présidente, qui est au chevet de sa mère qui vit ses derniers instants. Nous lui exprimons toute notre sympathie.

J'ai omis de vous dire que l'Institut Marc Sangnier est aussi partenaire pour l'organisation de ce colloque et je remercie Monsieur le Professeur Mayeur, qui en est l'un des fondateurs, d'être présent parmi nous aujourd'hui et qui aurait pu parfaitement intervenir dans ce colloque en tant qu'historien spécialisé dans l'histoire de l'Église catholique. Mais je pense qu'il participera au débat qui suivra.

En effet, après une pose, nous aurons vers 16 heures un débat qui sera introduit par l'un de mes vieux ami et camarade, Jean-François Kesler, professeur émérite à la Sorbonne. Il a voulu que ce titre figurât sur les annonces, mais je dois dire qu'il est également ancien élève de l'École nationale d'Administration (ENA) et qu'il en a été le directeur adjoint. Ce débat est consacré à l'héritage philosophique et politique de Marc

Sangnier, du Sillon et de Jeune République. Nous nous efforcerons de cerner ce qui subsiste des idées et des messages de Marc Sangnier dans la vie politique de notre pays. Participeront à ce débat :

- Monsieur Jean-Patrick Courtois, Sénateur-maire de Mâcon, qui interviendra en qualité de représentant de l'Union pour un Mouvement populaire (UMP). Je le remercie d'avoir accepté cette confrontation d'idées avec deux autres représentants de partis politiques :

- Monsieur Robert Chapuis, ancien ministre, ancien député de l'Ardèche, ancien secrétaire national du PSU et, dans sa jeunesse, responsable de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Il représente bien évidemment le Parti socialiste.

- Monsieur Jean-Dominique Durand, universitaire à l'Institut d'Histoire du christianisme, qui nous a été recommandé par Monsieur Michel Mercier, président du Conseil Général du Rhône, pour représenter la sensibilité de l'Union pour la Démocratie française (UDF).

Comme vous le constatez, nous avons un beau plateau pour terminer cette journée et j'espère que nous pourrions ainsi mieux appréhender l'héritage idéologique et politique de Marc Sangnier, dont François Mauriac parlait en ces termes : « Marc Sangnier apparut vaincu mais l'histoire l'a justifié, et avec quel éclat ! Tout ce qui est venu après lui, du mouvement social catholique lui doit en partie la vie ».

A Mâcon, cet héritage a été vécu et incarné par de nombreux militants et je voudrais, avant de terminer, rendre hommage à deux d'entre eux, qui viennent de nous quitter.

C'est en mai 2004, que Jean Chatelet est décédé, à l'issue d'une longue maladie, la sclérose en plaques. Il avait 68 ans. Militant d'abord à « Vie Nouvelle » puis à l'Union de la gauche socialiste (UGS), avant de créer la section de Mâcon du Parti socialiste unifié (PSU), animateur de la Confédération nationale du Logement et, à ce titre, défenseur des locataires des cités HLM, il a, aux côtés de son épouse, Marie-Roberte, marqué de sa personnalité et de son action la vie politique, sociale et civique de notre cité. Nous garderons, pour toujours, son souvenir et son exemple.

Jean Janinet, lui, nous a quitté à l'été 2006. Il était un admirateur d'Henri Guillemin et un membre fidèle de notre association. En sa qualité de pigiste dans la presse locale, il couvrait nos manifestations de sa plume érudite et vivante. Il était animateur de notre vie culturelle et au sein de la municipalité de Louis Escande, il fut aux côtés d'Hélène Hugonnier, un artisan infatigable de l'action culturelle à Mâcon. Mais, n'oublions pas non plus que Jean Janinet fut un militant syndical à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) puis au Syndicat général de l'Education nationale (SGEN) et son engagement social se poursuivit, au sein de la municipalité, aux côtés de Mme Clara Trossat. Les mâconnais ne l'oublieront pas car sa présence et son action restent très vivante dans notre association et dans la vie mâconnaise.



Portrait d'Henri Guillemain, daté du 6 janvier 1928.

Institut Marc Sangnier, *tous droits réservés.*

Première partie

Communications

De la rue Lacretelle (Mâcon) au boulevard Raspail (Paris), le parcours d'Henri Guillemain (1903-1922)

Par Jean-Paul NOLY
Membre titulaire de l'Académie de Mâcon

*Je me rappelle très bien - mes parents
me le rappelaient – que, quand j'avais huit,
dix ans et que papa me disait : « Alors qu'es-
ce que tu veux faire ? », je disais « prof ». Et je
le disais sincèrement...Et puis, ça s'est enfoncé
dans ma tête... »¹*

Quel est le chemin parcouru par ce jeune mâconnais jusqu'à ce que son destin soit scellé ? Rares sont les documents et, plus encore, les témoignages sur cette période de la vie de Guillemain, lui-même n'étant pas disert sur ce sujet. Cependant, voici de courts extraits d'une correspondance, rédigée en 1970, et adressée à un ami intime, dont je ne connais malheureusement pas l'identité, avec en tête « P'tit vieux » et la signature « H.G. » :

« J'ai refusé, quant à moi, à Sullivan, un livre où il voulait que je me
« raconte... ». J'écarte le plus possible de ma pensée ce qui fut mon enfance
et mon adolescence. Je déteste de revivre ce passé... Je fuis ces souvenirs
avec une sorte d'effroi ! Allez comprendre ! »

Voilà comment je vais essayer de découper mon affaire, qui, dans ces conditions, n'en est pas une petite... Un premier point présentera Henri Guillemain et sa vie familiale à Mâcon ; ensuite viendra sa scolarité, au lycée Lamartine puis à Lyon, au lycée du Parc ; enfin son arrivée à Paris, boulevard Raspail, où se situe la rencontre avec Marc Sangnier.

Philibert Joseph Guillemain, originaire de Navilly, voit le jour en 1865. Dès son plus jeune âge, il est orphelin ; c'est son oncle, curé, qui l'élève et lui inculque une éducation religieuse, qui fera de lui un pur républicain anticlérical. Entré dans l'administration des Ponts et Chaussées en qualité d'agent voyer, il épouse une louhannaise, Louise Hortense Thénos, fille d'un marchand de grains. C'est une fervente catholique, qui observe avec conviction les rites de l'Église. De cette union naît, en 1895, une fille prénommée Angèle, qui fréquentera une école religieuse, puis poursuivra

1 Henri Guillemain, *Une certaine espérance, conversations avec Jean Lacouture*, Paris (Editons Arléa), 1992, p. 21.

des études de médecine à Lyon, où elle prendra pension dans une institution catholique. Le ménage habite alors à Lugny, avant de résider à Mâcon, à la suite d'une promotion. La famille s'installe dans un immeuble de bonne apparence, au 57, rue Lacretelle : large façade et porte cochère... Celui-ci existe toujours, mais aucune plaque ne rappelle que le 19 mars 1903, y est né Henri Philippe Joseph Guillemin : la façade doit rester propre et nette ! Pourquoi une plaque, et qui en assurerait l'entretien ? Le père terminera sa carrière en qualité d'ingénieur des travaux publics de l'État ; on ne lui connaît qu'une passion : la mycologie, et il sera, d'ailleurs, président de la société de la ville.

Henri est baptisé à l'église Saint-Pierre de Mâcon. Le foyer vit avec l'aisance d'un fonctionnaire de l'époque ; la mère est au logis et une femme de ménage vient, deux fois par semaine, à la maison. L'enfant est très proche de son père : tout petit il fait, en sa compagnie, beaucoup de vélo autour de Mâcon. Écoutons ses confidences à Jean Lacouture :

« Avant la première guerre, j'allais assez souvent à Solutré parce que mon père m'avait dit : «Tu sais, on peut, en grattant un petit peu, faire des trouvailles très intéressantes... ». Alors, moi, avec un petit appareil de rien du tout, je grattais, et je trouvais (...), en grattant le sol à quatre ou cinq centimètres, des pointes de flèches... »².

Août 1914, Henri a 11 ans ; il décide de tenir un journal intitulé *Journal de la guerre de 1914*, en voici quelques citations données par Guillemin lui-même, dans son ouvrage *Parcours* :

« Dimanche 2 août. Tout le monde est content de partir. Tout va bien. Les Allemands sont en retard de douze jours sur nous. L'enthousiasme est immense. A la frontière on est obligé de retenir les soldats pour les empêcher d'envahir l'Allemagne. Les Français vont au combat en chantant et les Allemands la tête basse.

« Jeudi 6 août. Un détachement des uhlans ayant passé la frontière, ils furent poursuivis par des cavaliers français. Trois uhlans sont morts ; cinq sont prisonniers ; le reste est passé en Suisse, où il a été désarmé.

« Samedi 15. La nuit dernière, sont passés en gare plusieurs trains de troupes noires.

« Lundi 17. Il paraît que les Allemands ont été repoussés à Dinant. Ils sont toujours démoralisés et affamés.

« Dimanche 23. On annonce ce soir aux dépêches que le Zeppelin n° 8 a été détruit près de Badonviller. Les Autrichiens sont battus par les Serbes.

« Mercredi 26. Les canons français hachent littéralement les Allemands. Les morts prussiens (à Mulhouse) formaient un amas arrivant jusqu'aux naseaux des chevaux. Même si nous étions vaincus dans cette bataille, les Russes écraseraient les Boches, car les cosaques ne sont plus qu'à cinq ou six étapes de Berlin.

2 *Ibid.*, p. 13.

« Samedi 29. Par une dépêche de ce matin, nous apprenons que la situation est la même entre la Somme et les Vosges. Nous n'avions encore jamais entendu parler de la Somme !

« Dimanche 30. On dit que les Allemands sont au-delà de Saint Quentin, à cent kilomètres de Paris ».

« Mon journal d'enfant s'est arrêté là, en raison d'un grand désarroi »³.

On voit qu'Henri Guillemin possède, déjà, une certaine éloquence... Donnons-lui encore la parole ; il a douze ans, lorsqu'il organise « une petite conférence pour [ses] parents » :

« Je leur ai demandé dix centimes pour entendre leurs fils faire une conférence sur les Sioux, parce que j'étais passionné par Sitting Bull. J'avais pris à la bibliothèque un livre sur Sitting Bull, j'avais fermé les rideaux de la salle à la manger, puis on les avait ouverts, et derrière était apparu Henri Guillemin, avec quelques papiers mais qu'il ne lisait pas... »⁴.

« Déjà la magie de la scène... », commente Maurice Maringue⁵.

La divergence d'opinion religieuse de ses parents, qu'une affection réciproque leur permettait de surmonter, ainsi que leur grande tolérance, « contribuèrent beaucoup à former ma pensée », confiait Henri Guillemin à son ami et biographe Maurice Maringue :

« Je ne voulais pas attrister mon père et je souhaitais être agréable à ma mère. Elle tenait à ce que je fusse catholique, aussi fis-je ma première communion. Mon père désirait qu'au-delà de ce sacrement s'arrêtassent mes rapports avec l'Église. Mais j'allais encore à la messe plus tard, pour ne pas faire pleurer maman... ».

Il y avait une deuxième famille Guillemin, à Mâcon : celle de l'avoué, conseiller municipal connu et estimé, prénommé Henri lui aussi et fils d'Émile, ancien maire de la Ville. Cet Henri avait une sœur, Charlotte, qui sera, plus tard, la grand'mère de Jean-Paul Sartre. La différence entre les deux familles, vu par le fils de l'agent voyer, la voilà :

« Souvent, quand on marchait papa et moi dans les rues de Mâcon, on rencontrait son grand patron, qui était l'ingénieur en chef. Mon père le saluait très respectueusement ; je me rappelle que l'ingénieur en chef touchait le bord de son chapeau. Touchait. Puis, parce qu'entre cinq et sept heures, les Mâconnais faisaient le même trajet, on rencontrait l'avoué, que mon père ne saluait pas (on ne le connaissait pas), mais on voyait, à ce moment-là, l'ingénieur en chef qui se découvrait jusqu'à terre devant l'avoué... J'en étais un petit peu humilié, c'est tout. Mais c'est vrai que j'avais là une certaine blessure »⁶.

3 Henri Guillemin, *Parcours*, Paris (Le Seuil), 1989, p. 13.

4 ID., *Une certaine espérance...*, p. 22.

5 Maurice MARINGUE, *Henri Guillemin, le passionné*, Précy-sous-Thil (Éditions de l'Armançon), 1994, p. 24.

6 *Une certaine espérance*, p. 10.

Henri Guillemin reconnaît avoir eu une enfance heureuse : « Nous ne connaissions pas la misère, tant s'en faut. C'était simplement une assez grande difficulté, par exemple, nous n'avions pas de salle de bains et toute la famille faisait sa toilette à la cuisine, sur l'évier »⁷. Ce qui, pendant encore presque un demi-siècle, sera le quotidien de beaucoup de mâconnais et d'autres, même dans les familles à l'abri du besoin. « Je ne peux pas me lamenter sur mes origines, dit-il encore. Je n'ai pas souffert. Pas du tout ». Faut-il voir dans ces remarques une des causes de son appréhension à évoquer son enfance ?

1907, c'est la rentrée des classes du Petit Lycée Lamartine ; les choses sérieuses commencent pour le jeune Henri qui franchit le seuil de « cette grande cage bien triste ». Élève en classe enfantine, troisième division, il doit faire des bâtons, comme tout un chacun, puis commencer à former des lettres. Toute l'année, il sera inscrit au tableau d'honneur et, lors de la distribution des prix, le 30 juillet 1908, il recevra les premiers prix de chant et de gymnastique. Georges Lecomte, né rue Rambuteau, préside la séance à laquelle il est invité en qualité de Président de la Société des Gens de Lettres, et a probablement félicité le récipiendaire. Pendant toute sa scolarité dans l'établissement, Henri sera inscrit au tableau d'honneur et, à deux ou trois reprises, recevra le prix d'excellence. A partir de 1914, il disparaît du palmarès en musique et en gymnastique. Henri Guillemin, qui se disait nul en mathématique, obtiendra régulièrement un accessit. En général, il est en bonne place dans toutes les matières et particulièrement en histoire et géographie. En récitation, dissertation, il est bien classé, sans plus ; aucun de ses devoirs ne figure dans le cahier d'honneur qui rassemble les compositions françaises et les dissertations les plus brillantes. C'est un bûcheur, qui obtient de bons résultats.

En 1919 il est reçu au Bac latin-sciences, première partie, avec mention *assez bien* et, en juillet 1920, il obtient la deuxième, section philo, sans mention, à la suite d'une année scolaire où il cumule les premiers prix et reçoit ce prix d'excellence qu'il avait déjà obtenu en 7^e. Comment emploie-t-il ses vacances, quelles sont ses relations avec ses camarades ? On l'ignore. Une anecdote cependant, Guillemin relate à Jean Lacouture :

« Un jour où le professeur d'histoire était en retard, nous, la classe de première, avons inventé de faire une séance parlementaire. Il y avait... un garçon qui s'appelait Henri Bonjour, dont je ne sais plus rien, qui dit :

- *Moi, je suis Marc Sangnier.*

« Je ne savais pas qui il était. Il m'explique :

- « *C'est un catholique de gauche. Tu ne sais donc rien...* ».

Et Jean Lacouture d'ajouter : « J'ai demandé à Henri Guillemin quel rôle lui-même il avait choisi, il a éludé la question ». Henri Bonjour était dans la même classe que Guillemin depuis la sixième, il était également très bon élève et ils se disputaient les premières places dans les mêmes matières. Bonjour passera le Bac dans les mêmes sections mais sans mention pour la première partie, et celle *assez bien* pour la seconde. Cependant, Guillemin dit ne rien savoir de lui, et ce après sept années de scolarité

7 Ibid., p. 9.

commune ! Henri prend alors la décision de préparer le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. Son père est très content. Voici donc le jeune homme boursier en *cagne*⁸, au lycée du Parc, à Lyon. Un camarade lui révèle la Jeune République. Du simple fait que Marc Sangnier était catholique de gauche, Guillemin s'intéresse à cette personnalité. Il s'est dit « qu'une sorte d'union familiale pourrait se faire autour de ce nom ». Il était attristé du désaccord absolu de ses parents sur la question religieuse et il lui semblait les réconcilier en adhérant à un mouvement de gauche conduit par un catholique. Donc, un dimanche sur deux, il prenait le train pour aller déjeuner chez ses parents. L'autre dimanche il vendait la Jeune République, devant la basilique de Fourvière ; il repartait vers 18 heures par la *ficelle* (le funiculaire).

En *cagne*, il se retrouve avec des copains, qui ont fait du grec depuis la troisième, et lui pas, dit-il à Jean Lacouture ; cependant en classe de troisième, il avait figuré au palmarès du lycée Lamartine avec un 3ème prix. Il décide alors d'apprendre cette langue, alors qu'il lui reste dix-huit mois. Il n'a pas réussi tout de suite. La première fois, admissible à l'écrit, il se rend à Paris pour passer l'oral et en profite pour se présenter, boulevard Raspail, chez Marc Sangnier, où se trouvent également le siège et l'imprimerie de la Jeune République. Henri est invité à monter à l'appartement et déjeune avec Marc – c'est ainsi qu'on le nommait dans le mouvement « Jeunes Républicains ». Lorsqu'ils se quittent Sangnier lui dit « Sois reçu, hein ? Débrouille-toi et l'an prochain on travaillera ensemble ». Guillemin échoue... L'année suivante, il est reçu 27ème sur 30 admis. Pourtant, il entre, pour ainsi dire, avec deux ans d'avance rue d'Ulm où, en principe, à la fin de la première année, on passait la licence et, la seconde année, le diplôme d'études supérieures (DES), enfin, la troisième, l'agrégation. Or Henri Guillemin avait déjà passé licence et DES à Lyon, donc il n'avait rien à faire avant la dernière année ; dans les deux premières années – c'est-à-dire, 1923-1924 et 1924-1925 – il consacra donc plus de temps à Marc Sangnier qu'à l'École.

Il restera très attaché à sa ville natale et y reviendra toujours. Tous les ans, depuis 1957, à l'initiative de Maurice Chervet, il prononce une conférence à la Salle des fêtes de notre cité. Celle de 1957 porte pour titre *Qui était Lamartine ?* A la demande de Michel-Antoine Rognard, alors Maire de Mâcon, il accepte, en 1986, d'entretenir le public mâconnais de *Lamartine homme politique*. C'était sa dernière conférence publique dans notre ville. Il devait de nouveau intervenir, et ce pour la dernière fois, en 1990, le 13 juillet, depuis le balcon de l'Hôtel de Ville, juste avant le feu d'artifice, ces feux d'artifice qu'il appréciait énormément et qui lui remémoraient le ravissement qu'il éprouvait tout enfant.

J'exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance à M. Maurice Maringue, j'ai beaucoup consulté son ouvrage *Henri Guillemin le passionné*, ce qui fait que l'on peut en trouver ici quelques réminiscences. Merci également à Mmes Liné et Françoise Guillemin, ainsi qu'à M. Philippe Guillemin pour leur aménité lors de nos entretiens, et à Mme la documentaliste du Lycée Lamartine.

8 « A Lyon on a conservé l'ancienne appellation, à Paris on écrit *khâgne* ».

La vie, l'œuvre et l'action politique de Marc Sangnier

par Olivier PRAT

Docteur en Histoire, membre de l'Institut Marc Sangnier

Je ne vais pas revenir sur la rencontre Sangnier-Guillemain, qui a été déjà évoquée par Jean-Paul Noly, il y a quelques instants. Je voudrais simplement rappeler ce qu'Henri Guillemin a pu dire dans une interview qui est passée sur France 2 en 1982, quand il a dit de Marc Sangnier que celui-ci avait joué un très grand rôle dans sa vie⁹. Dès lors, pour qui s'intéresse à Henri Guillemin, comment ne pas pas chercher à en savoir plus sur ce Marc, sur cet homme qui a obtenu que ce jeune mâconnais consacre deux ans de sa vie à la « Cause », sachant que, pendant ces deux années, Henri Guillemin n'a pas quitté le boulevard Raspail ? Il était logé chez Marc Sangnier où, comme cela a été dit, il n'y avait pas du tout de séparation dans les lieux de vie de Marc Sangnier, entre le for intérieur – la vie de famille –, et le for extérieur – l'action politique et militante. Cela a été la même chose pour Guillemin pendant deux ans. La rencontre de ces deux hommes invite donc à essayer de comprendre l'attrait d'une personnalité comme Marc Sangnier, de connaître les combats auxquels il a pu associer le jeune Guillemin, et l'héritage que celui-ci a pu recevoir aussi du Sillon : car s'il n'a pu être du Sillon, dissout en août 1910, celui-ci affleurerait encore sous la Jeune République. Pour cela, on étudiera donc Marc Sangnier à travers trois facettes : d'abord un survol de 77 années de vie, dont 51 ans de vie militante, avant d'insister sur deux aspects de son engagement : l'engagement démocratique et l'engagement pour la paix.

Portrait d'un héritier

Marc Sangnier est un héritier, l'héritier d'une famille de femmes. La première est Madeleine Chardon-Ancelot (1792-1875) son arrière-grand-mère. Madame Ancelot tenait un salon, qui a été fréquenté par toutes les gloires de la littérature française de la Restauration au Second Empire, notamment « Monsieur de Vigny », comme on disait dans la famille Ancelot-Lachaud-Sangnier. Cette madame Ancelot avait une fille, Louise Ancelot (1825-1887), qui a été la légataire universelle d'Alfred de Vigny, lequel avait conseillé à Louise Ancelot de lire le Père Gratry¹⁰. C'est de Louise, la grand-mère de Marc, que vient l'enracinement chrétien de la famille ; c'est par elle que ce qui pouvait n'être qu'un catholicisme sociologique, un catholicisme culturel, est devenue une foi radicale, enracinée, vécue, et jaillissante¹¹.

9 Interview d'Henri Guillemin, « La Vingt-cinquième heure », France 2, 1982.

10 Sur le Père Gratry, on lira Oliver Prat (dir.), *Alphonse Gratry (1805-1872), marginal ou précurseur*, Paris (Le Cerf), 2009, 172 p.

11 Pour plus de détails, on lira Jeanne CARON, *Le Sillon et la démocratie-chrétienne 1894-1910*, Paris (Plon), 1967, 798 p. Le lecteur intéressé pourra aussi se rapporter à la récente biographie de Marc Sangnier : Jean-Jacques GRETEAU, *Marc Sangnier le semeur d'espérances*, Paris (L'Harmattan), 2009, 346 p.

Louise Ancelot a épousé Charles Lachaud (1818-1882) en 1844. Limousin monté de sa province, Lachaud est un jeune avocat, devenu une gloire du barreau parisien, à plusieurs titres : par son éloquence, en premier lieu – et quand on parle plus tard du jeune Sangnier, on le compare souvent à son grand-père, Charles Lachaud. Ensuite, après la chute de l'Empire, il devint l'une des figures du parti bonapartiste : l'Empereur Napoléon III, puis le Prince impérial, et, même, Jérôme Napoléon, lui demandèrent plusieurs fois de se présenter sous leurs couleurs aux élections, notamment à la députation en Limousin. C'est important à souligner parce que, si la famille Ancelot est plutôt de tradition légitimiste – le mari de madame Ancelot avait eu une pension de Charles X, et avait été bibliothécaire grâce à lui -, la tradition bonapartiste de Lachaud est venue compenser cet apport légitimiste. Enfin, maître Lachaud a défendu des causes célèbres : il a ainsi défendu Bazaine, ainsi que le peintre Courbet, qui avait contribué à la chute de la colonne Vendôme pendant la Commune.

Parmi les collaborateurs de Lachaud, il faut distinguer un fils de propriétaires terriens picards, Félix Sangnier (1834-1928), car il épousa la fille de son patron, Thérèse Lachaud (1846-1920). Ils ont eu deux enfants : Edmée (1870-1948) et Marc, né en 1873¹². Celui-ci est très proche de sa mère et de sa grand-mère, qui lui apportent cet enracinement catholique dont je parlais. Sa mère lui a, aussi, communiqué son ambition. Je crois même – mais c'est une hypothèse -, que Marc Sangnier portait un peu les ambitions que sa mère, qui était une femme, n'a pas pu incarner elle-même. Il a existé une très grande complicité entre la mère et le fils, une grande convergence de vues, et une grande proximité jusqu'à la mort de Thérèse Sangnier qui est survenue tôt dans la vie de Marc, en 1920¹³. Certes, il était déjà un homme, avait près de cinquante ans. Mais les relations étaient tellement fortes que ça a été un réel déchirement.

Marc Sangnier est élevé au collège Stanislas¹⁴. Ce collège avait la particularité d'être privé mais, avec des professeurs agrégés, il pouvait présenter des élèves au concours général, et les Pères qui dirigeaient le collège étaient soucieux de la bonne entente entre leur établissement et les pouvoirs publics. Et quand Marc Sangnier entre au collège Stanislas, en 1879, les pouvoirs publics, c'était le pouvoir républicain. Cela explique aussi, ajouté aux éléments que j'indiquais précédemment, la « neutralisation » de la tradition légitimiste et de la tradition bonapartiste de la famille, d'autant que Charles Lachaud est mort en 1882, alors que Marc n'avait que neuf ans. Il y a donc, avec cette scolarité au collège Stanislas, une possibilité d'ouverture vers d'autres engagements politiques. Marc Sangnier y fait toutes ses études jusqu'à la préparation du concours d'entrée à Polytechnique, qu'il réussit en 1895, après un premier échec – il y a là un parallèle avec Guillemin puisque Marc Sangnier échoue après s'être beaucoup dévoué à « la Cause ».

La Cause

12 Il est mort en 1950, le jour de Pentecôte.

13 La Correspondance échangée entre la mère et le fils, et que conservent les archives Sangnier, le montre.

14 Jeanne Caron a insisté sur ces années décisives. On pourra aussi lire Olivier Prat, « Marc Sangnier et le Collège Stanislas », Ch. Sorrel (dir.), *Éducation et religion, XVIII-XXe siècles*, Chambéry (Université de Savoie), 206, p. 129-140.

Celle-ci se résume en une formule : planter « le grand arbre du christianisme démocratique et social »¹⁵. Ce « grand arbre... », comment Marc Sangnier voulait-il le planter ? Il y a, à Stanislas, une académie où l'on disserte d'art, de lettres, de littérature, et dont Marc Sangnier est devenu président. Mais cette académie l'ennuie profondément ; il veut bousculer tout cela. Il va donc voir l'abbé Leber, qui en est responsable, et lui dit qu'à l'époque où la France souffre, il faut parler d'autre chose. Il l'invite à venir voir ce qu'il veut faire, le jeudi suivant : est ainsi jetée la base de ce qui devient plus tard Le Sillon, un petit cercle de réflexion, où l'on parle de la vie, de la vie démocratique, de la vie chrétienne, et de l'engagement des chrétiens dans leur temps. Les réunions se tenant dans une salle en sous-sol appelée « la Crypte », le petit groupe y puise son nom. Parallèlement à la Crypte, un condisciple de Marc Sangnier, élève du philosophe Blondel qui enseigne à Stanislas, Paul Renaudin, lance une revue littéraire et philosophique en 1894 : *Le Sillon*. Marc Sangnier en est un des collaborateurs très épisodique – il est pris par son service militaire, dans le Génie, puis par ses études à Polytechnique.

Le Sillon de Marc Sangnier naît de la Crypte, et de l'évolution de la revue de Renaudin : d'organe de réflexion elle devient la tribune d'un mouvement d'action. Ce nouveau Sillon se développe à partir de 1899, moment où Marc Sangnier – qui n'a aucun problème d'argent – se consacre totalement à « la Cause ». Dans les cercles d'étude du Sillon, se mêlent jeunes bourgeois, jeunes ouvriers, d'égal à égal. Le tutoiement est la marque de cette fraternité, de cette égalité entre les intellectuels qui apportent leur savoir théorique, et les ouvriers qui apportent leurs connaissances pratiques. On étudie ensemble, on se forge ensemble un idéal commun, des moyens communs de donner une âme à la République, mais aussi d'ouvrir les catholiques à la République. Il ne faut pas oublier que Marc Sangnier est de la génération de *Rerum novarum* : en 1891, il a 18 ans ; il est de la génération de l'encyclique du ralliement¹⁶. Mais il n'est pas un rallié, il est un républicain de la génération qui suit, et il vit de la possibilité ouverte par le Pape Léon XIII d'une convergence entre l'idéal républicain et le christianisme.

Le Sillon est extrêmement populaire dans les milieux d'Église jusqu'en 1905-1906, parce qu'il est au premier rang de la défense des libertés de celle-ci. En 1902, Émile Combes devient président du Conseil. Ancien séminariste, il est devenu un vibrant anticlérical – pas athée pour autant. Il se sert de la loi faite par Waldeck Rousseau l'année précédente, véritable article organique permettant de contrôler les congrégations¹⁷, comme d'une machine de guerre, pour détruire les congrégations. Or, dans cette défense des droits de l'Église face à ces attaques anticléricales, Marc Sangnier enrôle de jeunes ouvriers, au moment où les ouvriers, attirés par le marxisme, s'écarterent de l'Église. Il y a donc un double prestige du Sillon, qui va jusqu'à verser son sang pour l'Église. C'est le cas le 23 mai 1903, lors du « Meeting des mille colonnes ». Comme cela se fait à l'époque, c'est un meeting contradictoire. Un prêtre défroqué, l'abbé Charbonnel, veut prendre la parole. Évidemment, dans une salle venue écouter Marc Sangnier, c'est l'agitation. Marc impose le silence à l'auditoire et l'ex-abbé Charbonnel peut s'exprimer. Mais, à la sortie, « les Apaches », comme s'appelaient alors les partisans de l'ex-abbé, attendent les « sillonnistes ». Ils ont arraché des grilles d'arbres, se sont armés de barres de fer et se sont précipités sur eux, les poursuivant

15 Marc SANGNIER, *Autrefois*, Paris (Bloud et Gay), 1936, p. 18.

16 *Au milieu des Sollicitudes*, 1892.

17 Il s'agit de la loi sur les associations du 1^{er} juillet 1901.

jusqu'au boulevard Raspail, où Marc Sangnier tient un second meeting improvisé. Le « Meeting des mille colonnes » est devenu le « Meeting sanglant », où le slogan du Sillon, « l'amour est plus fort que la haine », s'exprime d'une manière vécue, et devient l'apologétique de Marc Sangnier et des siens jusqu'au bout.

Mais, Le Sillon s'affirme aussi républicain, ce qui provoque des conflits : à la confrontation avec l'Action française s'ajoute la réprobation de plusieurs évêques. Certains désapprouvent jusqu'à l'esprit démocratique, jusqu'à « la vie » du Sillon alors que d'autres prélats soutiennent, au contraire, le jeune mouvement. Pie X tranche la question par la lettre encyclique *Notre charge apostolique*, du 25 août 1910, demandant à Sangnier de laisser la direction du Sillon aux évêques. Immédiatement, ce dernier et ses amis se soumettent ; en signe de soumission, il écrit ceci au Pape :

« Très Saint Père, Catholiques avant tout et résolus à le demeurer toujours, quoi qu'il puisse nous en coûter, dans la grande douleur que nous ressentons, nous éprouvons une consolation à pouvoir vous donner une preuve de notre filiale obéissance »¹⁸.

La foi chrétienne de Marc Sangnier est irréductible. On ne peut rien comprendre à Marc Sangnier si l'on ne revient pas à son christianisme. Comme Le Sillon n'existe plus, Marc Sangnier se cantonne à la seule activité qu'il a le droit de mener : l'action politique. Il crée la Jeune République en 1912 qu'il dirige pendant vingt ans¹⁹. C'est l'époque où le jeune Henri Guillemin rejoint Marc, chantre de la démocratie.

La Jeune République et le combat démocratique

Sangnier donne deux définitions convergentes de la démocratie. En 1905, il écrit : « La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun »²⁰ ; Plus tard, en 1922, il déclare : « La démocratie est une organisation qui permet à chacun, dans la mesure de ses forces, de sa capacité et de sa bonne volonté, de prendre une part active et effective à la direction des affaires publiques »²¹. Deux éléments découlent de cette conception : la démocratie est par nature « participative » - pour employer une expression actuelle ; elle est un engagement quotidien de chaque français, qui doit être un citoyen et qui doit prendre sa part à la *res publica*. Ce citoyen, deuxième élément, doit donc être formé, moralement autant qu'économiquement, politiquement, militairement, parce que la démocratie implique que ce citoyen s'engage mais aussi qu'il soit toujours capable de faire passer l'intérêt général avant son intérêt particulier. Marc Sangnier considère que le christianisme est une chance pour la démocratie, parce qu'il éduque en profondeur les gens, leur enseignant à faire passer l'intérêt général avant leur intérêt particulier. Il essaie de faire comprendre cela à Jules Guesde, dans la fameuse controverse de

18 « Lettre de Marc Sangnier à Sa Sainteté le pape Pie X », *La Démocratie*, n° 15, 31 août 1910, p. 1. Sur le sujet, outre Jeanne Caron, on peut lire aussi, *Marc Sangnier en 1910. La lettre Notre charge apostolique et ses suites. Actes de la journée d'études du 19 septembre 2000*, Institut Marc Sangnier, 2002, 139 p.

19 Les statuts furent déposés le 1^{er} juillet 1912. Sangnier quitte la Jeune République en 1932 pour se consacrer au combat pour la paix. Après son départ, la Jeune République est dirigée par Georges Hoog jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

20 Marc SANGNIER, *L'esprit démocratique*, Paris (Perrin), 1905, p. 167.

21 ID., *Discours 1922-1923*, p.103-101.

Roubaix, du 9 mars 1905. A la grande figure du socialisme français, qui développe la conception marxiste de l'évolution sociale, Sangnier oppose trois objections.

- Le premier point d'opposition est qu'il refuse la lutte des classes comme principe. Il la constate comme fait sociologique, il constate qu'il y a généralement les bourgeois dans le camp de la conservation, comme on disait à l'époque, et puis, plutôt, les milieux populaires dans le camp de la justice sociale. Mais pour lui ce n'est pas une réalité ontologique, il n'y a pas de loi historique nécessitant la lutte des classes.

- Deuxièmement, il rejette la violence comme moyen d'action. S'il se déclare anti-capitaliste - parce qu'il est pour une démocratie économique, parce qu'on ne peut pas avoir la démocratie politique tant qu'on a la monarchie dans l'usine -, il n'envisage pas de transformation sans conversion en profondeur des personnes. Il reproche aux réformistes comme aux révolutionnaires marxistes de vouloir agir sur les seules structures. Or, pour Marc Sangnier, la démocratie, telle qu'il l'a définie, implique un travail sur les personnes, un travail d'éducation en profondeur.

- Enfin, troisièmement, le christianisme est, pour lui, le principe même qui rend possible la démocratie. Comment concevoir une démocratie sans égalité entre les hommes ? Et comment concevoir l'égalité entre les hommes, dit-il à Guesde, quand la vie de tous les jours nous montre qu'elle n'existe pas... sinon dans le sacrifice du Christ, en qui tous les hommes sont frères ? C'est donc dans son christianisme que Marc Sangnier fonde une démocratie sur une dignité ontologique de la personne, qui est beaucoup plus grande que ses capacités diverses.

Cette démocratie induit bien sûr un certain nombre de principes, de réformes pratiques que Sangnier défend au sein de la Jeune République, le vote des femmes, le recours au referendum, la décentralisation : les femmes doivent voter, car on ne peut pas ignorer la moitié de l'humanité. La décentralisation permet au pouvoir de descendre le plus près possible des citoyens, pour qu'ils puissent y participer ; c'est ce que l'on appelle aujourd'hui le principe de subsidiarité. Enfin, le referendum, qui a très mauvaise presse car il rappelle le plébiscite, donne le pouvoir au peuple : si Marc Sangnier n'est pas contre la démocratie représentative, le système parlementaire, le parlement n'est pas le peuple, et le peuple doit pouvoir s'exprimer. Ces revendications pratiques rapprochent Marc Sangnier d'autres catholiques sociaux ou démocrates chrétiens, notamment des membres de l'Action libérale populaire de Jaques Piou, qui partagent les mêmes revendications politiques. Mais, où il se démarque des ralliés de l'Action libérale populaire, c'est dans son désir de démocratie économique, dans son républicanisme, où il est prêt à travailler avec des radicaux ou avec des socialistes²². De façon plus originale, la Jeune République s'engage aussi en faveur des coopératives. Il y a chez Marc Sangnier une pédagogie de l'action militante. Cette pédagogie de l'action fait que, dès l'époque du Sillon, on invite les jeunes militants à confronter leurs idées dans un petit cercle d'études, à les exprimer publiquement lors des banquets où on prononce des toasts, puis devant des salles pleines d'adversaires, éventuellement. Henri Guillemin a dit lui-même que fréquenter Marc Sangnier lui a appris l'éloquence,

22 Ces derniers sont réticents jusqu'à la grande guerre. A leurs yeux, Sangnier est un « calotin » ; or un bon républicain ne peut être catholique... pas plus que, pour nombre de ses coreligionnaires, un bon catholique ne saurait être républicain. C'est cette alternative que Sangnier s'est attaché à briser

notamment pour réussir l'oral de l'agrégation. Il a d'ailleurs prononcé des discours, notamment dans le cadre du combat pour la paix, afin de défendre l'Internationale démocratique de Marc Sangnier contre les attaques des conservateurs et des nationalistes.

Le mouvement lui-même doit vivre des principes que l'on veut développer. Donc, tout ce que crée Le Sillon, puis la Jeune République, doit être école, *praxis* de vie démocratique. Quand Marc Sangnier crée *La Démocratie* en 1910, un journal quotidien pour diffuser ses idées, journal qui paraît peu avant la condamnation du Sillon et que le Pape l'autorise à poursuivre, comment procède-t-il ? Il achète d'abord un terrain ; ensuite il paie la construction de l'immeuble, puis l'achat des machines. Et puis, il faut bien des gens pour faire marcher ces machines ; il est hors de question d'aller chercher des salariés qui ne partageraient pas les idées de la Jeune république. Il faut donc que les militants eux-mêmes soient les ouvriers de l'imprimerie. Mais, il faut qu'ils soient formés. C'est pourquoi il leur paie un stage dans les journaux de l'époque. Une fois le journal fondé, il faut y établir une vie démocratique. Ainsi, un linotypiste – qui est un ouvrier – qui consacre sa vie à « la Cause », qui est père de famille chargé de cinq enfants, reçoit plus d'argent qu'un rédacteur, qui est peut-être un intellectuel mais qui est célibataire. Et le journal, à qui appartient-il ? Eh bien, à tout le monde, parce que c'est une coopérative, et c'est comme ça que Marc Sangnier se ruine peu à peu. En effet, la coopérative vit grâce à des gens qui ont peu de moyens financiers. La grande bourgeoisie est rare boulevard Raspail, si l'on excepte l'industriel bordelais Jacques Roedel, futur beau-père d'Henri Guillemin, Georges Lanfry, homme lige de Sangnier à Rouen, ou René Lemaire d'Épernay. Ces chevaliers d'industrie mettent, eux aussi, leur argent au service de « la Cause ». Mais, celui qui finance l'essentiel, c'est Marc Sangnier ! Si *La Démocratie* a un écho non négligeable, ses comptes sont équilibrés uniquement parce que Marc Sangnier bouche les trous.

Le combat pour la paix

Cette vie démocratique, cette foi vécue, cette méthode sont exactement les mêmes dans l'engagement pour la paix. La Première guerre mondiale a trouvé les jeunes-républicains prêts à partir au combat. Beaucoup y sont morts. Dans la cour du 38 boulevard Raspail, il y a sur la gauche un bâtiment en saillie, sous lequel se devine une ancienne chapelle. Qui entre peut y voir des plaques commémoratives avec la liste, la longue liste, des « sillonnistes » et des jeunes-républicains morts pendant le conflit. Comme toute sa génération, Marc Sangnier a fait la guerre. Après dix-huit mois au feu, il est envoyé à Rome, en 1916, par le gouvernement Briand, sous couvert d'une mission de la Croix-Rouge, pour prendre langue avec le Pape²³. En effet, la France n'a plus de contact officiel avec le Saint-Siège, à cause de la rupture des relations diplomatiques, depuis 1904. Or le Pape reste une voie écoutée et influente.

Dans un troisième temps Sangnier devient officier de propagande, pour soutenir le moral des troupes durant les années 1917-1918, après les grandes mutineries. Dès cette époque son discours appelle à « battre l'Allemagne », non parce que c'est l'Allemagne mais parce que c'est l'envahisseur et qu'il faut construire un ordre international, qui ne soit plus fondé sur la force mais sur le droit. Après la guerre, cet objectif l'engage à

23 Voir Brigitte WACHE, « Aspect des relations France Saint-Siège durant le premier conflit mondial », *Revue d'Histoire diplomatique*, n°4, 1998, p. 305-326.

militer pour la paix et à défendre la réconciliation franco-allemande jusqu'à la tribune de la Chambre, où il est député de 1919 à 1924²⁴. En effet, Sangnier ne voit pas comment la politique de « la main au collet » permettrait de dépasser l'alternative suivante : soit on écrase l'Allemagne et elle ne paiera jamais les réparations qu'elle doit, soit l'Allemagne se redresse, et croit-on vraiment que, dans le nouveau rapport de forces, la France, moins peuplée et mortellement touchée par les destructions de la guerre pourrait lui tenir tête ? Il faut donc se réconcilier avec l'Allemagne. C'est la raison pour laquelle Sangnier s'oppose à l'occupation de la Ruhr, en 1923, considérant qu'elle est contre-productive. Cet aussi à ce même titre qu'il apparaît comme le défenseur du Pape, dans sa lettre à l'archevêque de Gènes²⁵.

Son action pour la paix s'épanouit hors de la Chambre, au sein de l'Internationale démocratique, dont le premier Congrès se tient à Paris en décembre 1921. Et dès 1921, des Allemands viennent à Paris et l'abbé Metzger de Gratz prend publiquement la parole lors du meeting de clôture. Le principe qui devrait animer cette internationale était le « désarmement des haines »²⁶. La méthode en découlait, évidente : il fallait éduquer les peuples à la paix par tous les moyens – école, presse, meetings...-, sans négliger aucune des forces morales ou religieuses pouvant favoriser cette cause. De l'enracinement de cette volonté pacifique dépendait la sécurité du monde. Une société des Peuples, démocratique, ouverte à tous les pays en serait la garante. Arbitre entre les États, elle posséderait une « force de police internationale » faisant respecter ses arrêts. Un désarmement général deviendrait alors possible. Onze congrès démocratiques se succèdent, où Sangnier rencontre la jeunesse allemande pour laquelle il éprouve un véritable coup de foudre, une jeunesse proche de la nature, fraternelle, simple, pas endimanchée. Dès 1923, cet amour de la jeunesse allemande transforme sa volonté de réconciliation pragmatique en amitié très forte, symbolisée par le congrès de Bierville, en 1926. Guillemain a été l'un des préparateurs, l'un des défenseurs, lors de réunions publiques, de ce grand rassemblement pacifiste sur les terres de Marc Sangnier, en Seine-et-Oise²⁷. Dans ce Camp de la Paix, en 1926, où plus de 5 000 congressistes, essentiellement des jeunes, allemands et français, passent un mois à vivre ensemble, on voit Ferdinand Buisson et l'évêque d'Arras, Monseigneur Julien se serrer la main. Bierville, c'est la réconciliation des Français et des Allemands, des catholiques et des libres-penseurs, dans une atmosphère bon enfant, dans une laïcité qui n'est pas un laïcisme aseptisé, où chacun peut s'exprimer tel qu'il est, et vivre fraternellement avec les autres.

1926, c'est l'apogée de la réconciliation franco-allemande sur le plan diplomatique, c'est l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, après la signature de Locarno ; c'est l'ère Briand/Stresemann où la réconciliation franco—allemande semble se réaliser. Si on le situe dans la longue durée, ce moment a été bref : en 1926, le pacifisme allemand mollit au moment où les français, eux, deviennent plus

24 Sangnier n'est pas réélu en 1924. Il ne retrouve la Chambre des Députés qu'à la Libération, en 1945, et siège jusqu'à sa mort, en 1950.

25 Voir Olivier PRAT, « Marc Sangnier et la paix à la Chambre bleu horizon, 1919-1924 », 1918-1925 : *Comment faire la paix ?* Claude Carlier et Georges-Henri Soutou (dir.), Paris (Economica), 2001, p. 53-79.

26 L'expression est employée lors du Premier congrès démocratique pour la paix : « Compte-rendu complet du 1^{er} Congrès démocratique international. Paris 4-11 décembre 1921 », *La Démocratie*, n°s 6-7-8, 25 janvier 1922, p. 245.

27 Bierville est un château situé sur la commune de Boissy-la-Rivière près d'Etampes. Sur ce congrès, on lira Olivier PRAT, « La paix par la jeunesse : Le congrès de Bierville, août 1926 », *Marc Sangnier, la guerre, la paix. Actes de la journée d'études du 26 septembre 1997*, Institut Marc Sangnier, 1999, p. 55-80.

pacifistes²⁸. En effet, face à la république de Weimar et une Allemagne plutôt ouverte à une idée de conciliation par réalisme, la France mène la politique de « la main au collet », qu'elle n'abandonne qu'à partir de 1924. La politique de Briand rallie l'opinion française à la politique d'entente avec l'ancien ennemi au moment où, en Allemagne, le pacifisme des mouvements de jeunesse fléchit déjà, avant que la crise de 1929 n'ouvre à Hitler le chemin du pouvoir. Aussi, à partir de 1932, le combat pour la paix se replie-t-il dans les frontières hexagonales. L'Internationale démocratique est dissoute et le Foyer de la Paix de Bierville, ouvert en 1928 devient essentiellement une affaire franco-française. C'est dans le cadre de ce foyer que Marc Sangnier crée, en 1930, la Ligue française pour les Auberges de Jeunesse²⁹ (LFAJ). Il espère importer en France ce qui, à son avis, est l'une des qualités de la jeunesse allemande : cette vitalité, ce côté libre de mouvements. Il imite donc l'œuvre du fondateur allemand des Auberges, l'instituteur Richard Shirmann, avec la volonté que les jeunes gens de familles modestes puissent partir en vacances dans de bonnes conditions, et rencontrer de jeunes bourgeois, mêlant ainsi leurs rangs, et qu'ils puissent rencontrer aussi de jeunes allemands, afin de « désarmer les haines ».

En novembre 1932, Sangnier dote le Foyer de la Paix d'une tribune qui doit assurer la défense de ses idées, *l'Éveil des Peuples*³⁰. Aux côtés de Marc et de ses fidèles comme Georges Hoog son « bras-droit », Francisque Gay, Germaine Malaterre-Sellier, Henri Guillement et Jacques Rödel, des hommes comme Albert Bayet, Pierre Cot et René Cassin, notamment, signent des articles. L'hebdomadaire se veut fidèle à une double ligne pacifiste et anti-fasciste. Aussi, dès 1935, soutient-il résolument le Front populaire ; un an plus tard, il applaudit sa victoire électorale³¹. La guerre d'Espagne toutefois déçoit rapidement ses espoirs de voir la France et la Grande-Bretagne imposer leur arbitrage par la diplomatie. L'indécision du gouvernement Blum divise *L'Éveil* en partisans et adversaires d'une intervention aux côtés des républicains. Deux ans plus tard, Munich consomme la déchirure : Albert Bayet quitte alors *l'Éveil des Peuples*. Marc Sangnier n'est pas munichois, au sens strict, mais il considère que Munich est une occasion de « sauver la Paix », comme il le dit, lors de son discours du 6 novembre 1938 : il ne s'agit pas de reculer devant Hitler, mais de tirer profit du répit qui découle des accords du 30 septembre 1938. S'il n'a aucune tendresse pour le fascisme, aucun penchant antisémite, aucune illusion sur le caractère abject du nazisme, il s'illusionne sur trois points. Premièrement, il croit que l'on pourrait, par un jeu d'accords, ligoter Hitler ; deuxièmement Sangnier se laisse un peu prendre par le discours « ancien combattant » d'Hitler, qui alterne coups de force et témoignages sur les horreurs de la « Der des ders » ; enfin, « Marc » n'arrive pas à imaginer que la jeunesse allemande, qui est venue à Bierville, cette jeunesse si généreuse, puisse basculer massivement dans le nazisme. Il n'arrive donc pas à croire que l'Allemagne puisse entrer dans une guerre sans état d'âme. Même venant d'un dictateur comme Hitler, cela ne lui paraît pas possible... jusqu'au 1^{er} mars 1939 ! L'invasion de la Bohême-Moravie lui ôte toute illusion.

28 Sur ce point, lire II de GORGUET, *Les mouvements pacifistes et la réconciliation franco-allemande dans les années vingt* (1919-1931), Berne (Peter Lang), 1999, 331 p.

29 On renvoie à la thèse de Lucette HELLER-GOLDENBERG, *Histoire des Auberges de la Jeunesse en France des origines à la Libération* (1929-1945), t. 1 et 2, Université de Nice, 1985, 1166 p.

30 Lire Mathieu NOLI, *L'Éveil du Peuple ou le combat pour la paix*, mémoire de maîtrise, Levillain et Ory (dir.), Université de Paris-X Nanterre, 1993, 237 p.

31 Rappelons que le second gouvernement Blum, en 1937, comptait parmi ses membres le jeune-républicain Philippe Serre.

Aussi, à l'instar des autres mouvements de la démocratie chrétienne française, Marc Sangnier – qui a voulu s'engager, mais qui est trop âgé – et ses amis font-ils leur devoir en 1939-1940, avant d'entrer dans la Résistance. L'imprimerie du boulevard Raspail est mise à la disposition du groupe de la rue de Lille, animé par Émilien Amaury, et dont l'une des figures éminentes est Jean Sangnier, le fils aîné de Marc. C'est donc à plus d'un titre que, à la Libération, Marc Sangnier est porté à la tête du Mouvement républicain populaire (MRP), comme président d'honneur – au grand dam d'Henri Guillemin ! Il occupe cette place à plus d'un titre – il est celui qui a réconcilié l'Église et la République, celui qui a été le pionnier de la réconciliation franco-allemande-, mais aussi au titre de son engagement sans faille contre le fascisme.

Marc Sangnier et la doctrine sociale de l'Église catholiques

Par André GUIMET
Vicaire épiscopal à Mâcon

Modestie oblige, je suis heureux de venir à ce colloque, renforcer ma connaissance, bien faible, de l'œuvre de Marc Sangnier et de celle d'Henri Guillemin. Je viens parler ici en tant que théologien, spécialisé en morale fondamentale et en éthique politique.

L'originalité d'un enseignement social donné par l'Église doit être perçue dans l'utilisation des sources de cet enseignement. Dans un temps ultérieur, viendrait la question du mot doctrine ou enseignement. En tout cas, le croyant que je suis affirme en introduction qu'il n'y a pas ici de dogme, c'est-à-dire de choses qui sont d'abord à croire. Nous sommes entre religion et politique. Je vous propose donc le plan suivant :

Première partie : Raison et dialogue.

Deuxième partie : Personne humaine et bien commun.

Troisième partie : Transcendance et lien social.

Enfin, en conclusion : exercer notre responsabilité et notre critique.

Commençons par rappeler nos deux sources. La première, pour une Église chrétienne, est la révélation biblique, ce que nous appelons la Parole de Dieu ou les Saintes Écritures. On comprend bien, dans ce domaine, que peut s'exercer l'autorité de l'Église enseignante sur ce qui est pour elle, le dépôt de la Foi, essentiel à sa vie et autorité encore plus haute. Mais l'Église catholique a toujours défendu, à côté de la révélation, une seconde source, que l'on pourrait nommer les éléments constitutifs du droit naturel : tout ce qui vient d'un droit non écrit, fondé sur ce que l'être humain a en commun, quelles que soient l'époque ou la culture données. J'ai employé le mot catholique parce qu'il est important d'honorer les différences avec les autres églises chrétiennes. J'aime employer le mot chrétien chaque fois que cela est possible et j'emploie le mot catholique chaque fois que cela est nécessaire. Dans ce domaine d'une morale sociale, les protestants nous aident à prendre en compte le spécifique de la révélation et ils nous aideraient à lâcher ce qui est basé sur le droit naturel. Mais je veux ici participer au chantier de la laïcité à la française. Quand je parle de ce qui est commun à l'être humain, je peux participer à un débat qui se veut laïc et pluraliste.

Raison et dialogue

Pour une part, l'histoire récente du catholicisme a été marquée par une meilleure prise en compte de la Bible comme source de notre morale. Mais, il faudrait, quand même, rappeler l'importance de ce qui est « originé » dans la loi naturelle. En effet, c'est au nom de cette source commune à toute l'humanité que l'on peut débattre ensemble (la Révélation demande une adhésion de foi). C'est ici que je signale la

première référence directe à Marc Sangnier, en l'empruntant au travail de Bruno Bethouart dans son apport à la journée d'études du 19 septembre 2000 :

« Parce que le catholicisme est la plus religieuse des religions, c'est-à-dire celle qui développe le mieux l'instinct de dévouement, de solidarité sociale, de responsabilité et de fraternité humaine, nous voulons mettre cette force au service de la démocratie en proclamant bien haut, non pas que nous sommes démocrates parce que le catholicisme nous impose cette idée, mais parce qu'étant démocrates nous trouvons dans l'amour du Christ, une force puissante pour réaliser la Démocratie »³².

Ce texte de 1906 est antérieur à la sanction de Pie X, du 25 août 1910. Je reprends, dans la lettre de condamnation papale, cette phrase :

« Le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le sillonisme, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans « le règne de Dieu » - « on ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité »³³.

On note ici, une trace très nette d'un positionnement de Marc Sangnier en faveur d'un dialogue avec les confessions chrétiennes et avec les autres religions. Il est évident que ce qui posait problème à l'autorité de l'Eglise, c'était la naissance et le développement d'un mouvement catholique qui voulait s'adresser à toutes les confessions et même à toute l'humanité. Or, c'est justement la prétention de l'Eglise elle-même que de faire cela, en mère et enseignante, *Mater et magistra* (comme le dit par exemple le titre de l'encyclique de Jean XXIII, en 1961). La réconciliation des catholiques français avec la démocratie relève, en bonne partie, de la volonté constante de Marc Sangnier et de ses héritiers. J'en veux pour preuve cette sollicitation du Pape, au lendemain de la grande guerre. Benoît XV a choisi d'encourager ceux qui se proposent d'agir de l'intérieur des institutions légales, plutôt que de les combattre de l'extérieur. A la jeunesse catholique, il est proposé de travailler au relèvement du pays. « Il donne à Marc Sangnier, qu'il désire voir prendre la tête du mouvement, plusieurs marques de sa confiance » ; avec l'Association de la Jeunesse française, avec la nouvelle Confédération française des Travailleurs chrétiens (constituée en 1919), avec, parmi d'autres, l'Action Populaire, le journal *La Vie catholique*, fondé par Francisque Gay :

« Les catholiques de France ont mieux à faire qu'à déplorer le passé et à s'enfermer dans une opposition stérile en supputant la chute du régime... (Il s'agit) d'instaurer le christianisme dans les divers secteurs de l'intelligence et de l'activité et de le soustraire aux compromissions ; une commune fidélité aux directives pontificales lie tous les collaborateurs.

32 Marc Sangnier, discours lors du 5^e congrès du Sillon, 18 février 1906, cité par B. BETHOUART, « Le Sillon et les mutations du catholicisme français », *Actes de la journée d'étude du 19 septembre 2000 de l'Institut Marc Sangnier*, p. 99.

33 « Lettre de notre saint Père le Pape Pie X à l'épiscopat français, sur Le Sillon », donnée en annexe, dans les *Actes de la journée d'études...*, p. 137.

« Ce courant était en effet plus proche de la pensée du Pape, surtout quand Pie X, monté sur le trône pontifical en février 1922, imprime aux orientations de Benoît XV un tour plus impératif »³⁴.

Je reviens maintenant au milieu du XXe siècle et je constate que l'Église vit une aspiration à recentrer son enseignement moral sur la suite du Christ, ce qui fait plaisir à nos frères protestants. L'attitude de l'Église avait profondément changé dans la préparation du Concile Vatican II et dans sa réalisation (1962-1965). Il n'y avait plus dans les textes concernant la question sociale, une systématique chrétienne « mise naguère sous le nom de doctrine sociale ; il y avait, plutôt, des suggestions, et nommément issues de l'Évangile, non pas d'un droit naturel, par lesquelles on rejoignait néanmoins la recherche de beaucoup d'autres hommes non chrétiens, et au moyen desquels on dialoguait avec le reste de l'humanité »³⁵.

La question importante est celle du dialogue (voyez *Gaudium et Spes*, n° 3). Et, c'est à cause de ce dialogue que le débat doit se faire dans l'espace de la laïcité. Marc Sangnier a contribué pour beaucoup à ce que des catholiques fervents osent s'y risquer, dans la France du Front populaire ou dans la France qui se reconstruit après guerre.

Il me paraît capital de signaler un mouvement de sa pensée ; quand il crée, avant 1910, « La Jeune Garde du Sillon »³⁶, il y a un désir à travers l'habillage d'une chevalerie des temps modernes d'une exigence de rayonnement personnel, dans un esprit de dialogue et de discussion libre. Après la condamnation, il fonde de nouveau « La Jeune République » un organe résolument non confessionnel et pétri des valeurs du catholicisme social, qu'il voudra même voir ancré à gauche des courants démocrates chrétiens. Au moment de l'épreuve de la défaite de 1940, beaucoup rejoindront la résistance, y compris dans le « Groupe de la rue de Lille » et, plus tard, ils seront disponibles pour des alliances, plus ou moins à gauche, du Mouvement républicain populaire (MRP)... Mais lui, Marc Sangnier, dès les années trente préfère s'occuper de l'international ; il s'intéresse à toutes les initiatives pour la paix et c'est à ce titre qu'il devient le répondant français de la création des Auberges de Jeunesse, pour que les jeunes voyagent et s'internationalisent. Je rejoins tout à fait, ici, ce qui a été souligné par le Docteur Olivier Prat, sur l'engagement de Marc Sangnier pour la paix. Si son œuvre s'inscrit dans l'élan pacifiste des années trente, ce n'est pas par naïveté, mais bien par volonté de combattre ce que nous appellerions aujourd'hui les méfaits du communautarisme et qui s'appelaient alors les nationalismes.

Pour lui, il est facile de concilier son appel à défendre l'universel et la volonté de suivre les Pontifes Benoît XV et Pie XI. Je crois que cet enseignement capital est de pleine actualité aujourd'hui et que le moraliste chrétien ne peut accepter qu'on lui propose de tenir sa place dans un petit réseau du religieux, concédé aussi bien de

34 Les citations de ce paragraphe sont empruntées à l'*Histoire du Catholicisme en France*, de A. Latreille, J.-R. Palanque, E. Delaruelle & R. Rémond, tome III, *La période contemporaine*, Paris (SPE), 1962, p. 582-583.

35 Jean-Yves Calvez, *Les silences de la doctrine sociale catholique*, Paris (Éditions de l'Atelier), 1999.

36 Pour ce paragraphe, je me suis servi ici du « Glossaire » du livre présenté par Jean-Claude DELBREIL, *Marc Sangnier – Témoignages*, Paris (Ed. Beauchesne), 1977, p. 383-396.

l'intérieur par frilosité des croyants et de l'extérieur par un courant laïque qui voudrait définir la vérité comme a-théologique. Ces excès ne doivent pas décourager la culture du dialogue essentiel à l'enrichissement de tous les courants en débat. La raison de la participation des chrétiens à l'espace public est que la seule vie qui compte, c'est la vie de tout le monde et la vie de tous les jours. Et non pas ce qui se vivrait dans une sacristie le dimanche. Ce débat laïc, ou plus exactement laïque, si je veux respecter la sensibilité française, va comporter des notions essentielles à la doctrine sociale chrétienne, celle de la dignité de la personne humaine, celle des Droits de l'homme et celle du Bien commun³⁷. La réconciliation des Droits de l'homme avec le droit de Dieu et les devoirs qu'on lui doit comme créatures, est quelque chose qui a éclairé l'histoire du catholicisme tout au long du XXe siècle. Celle-ci ne s'est pas faite sans à-coups, sans contradictions ; il y a eu des opposants internes, il y a eu des sceptiques, à l'extérieur... Mais, les prises de parole des différents pontifes, en particulier de Jean XXIII à Jean-Paul II lorsqu'ils s'adressaient à l'ONU ou à des assemblées représentatives d'élus, ont toujours soutenu la légitimité de la défense des droits de l'homme.

Historiquement le catholicisme revient de loin, mais il revient à ses sources : saint Thomas d'Aquin avait défini ce qu'est une conscience de bonne foi, en affirmant que la volonté qui s'écarte de ce que lui propose la raison personnelle est une volonté mauvaise³⁸, ce que saint Paul avait surtout inscrit à l'intérieur du Corps scripturaire, en affirmant que la conscience du fort – celui qui connaît la vérité des choses – doit parfois s'incliner devant la conscience du faible – celui qui a des doutes, qui ne sait pas -, « Car Christ est mort pour ce frère »³⁹. Au plus fort de la modernité, le catholicisme s'est laissé abîmer par son propre combat contre les forces sociales de libéralisation, au point de faire de la liberté de conscience et de la liberté religieuse une folie. Le texte le plus dur est celui de Pie IX, le *Syllabus* ou catalogue des erreurs qu'il a condamnées dans son (déjà) long pontificat en 1864. Je me sens redevable de ces Fidèles du Christ qui sont restés à l'intérieur de l'Église et qui ont osé prononcer, à l'égard des choses nouvelles, un jugement renouvelé, capable de dénoncer vivement l'injuste avilissement des travailleurs, sans condamner en bloc la modernité... Je reçois ici également, l'héritage de la philosophie moderne et de la démocratie constitutionnelle.

Ainsi, deux affirmations nous viennent de la philosophie moderne, dans la présentation de la conscience chez Bernard Häring, le grand théologien moraliste du milieu du XXe siècle. La première est l'autonomie du sujet. Dans son livre *La loi du Christ*, cela apparaît de différentes manières :

« L'idée mère de la Morale chrétienne est que la vie du croyant doit être une réponse à Dieu. Ce qui veut dire que la « religion est un dialogue, que

37 On peut recourir sans aucun problème au *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, publié par le Conseil pontifical Justice et paix, Paris (Ed. Bayard), 2006 pour l'édition française. On pourra lire en particulier le quatrième chapitre, sur les principes de la doctrine sociale de l'Église : je note que le Bien commun est présenté en premier, puis la destination universelle des Biens, qui pondère la propriété privée et justifie l'option préférentielle pour les pauvres. Viennent ensuite et dans cet ordre, le principe de subsidiarité, la participation, le principe de solidarité et, enfin, le bon rapport entre les valeurs morales essentielles : vérité, liberté, justice ; les trois à tenir à l'intérieur de la voie de la charité.

38 *La somme théologique*, II^{ae}, q. 19, art. 5.

39 Voyez Rm 14, 19-23, et I Co 8, 1 et suivants.

la religion véritable naît avec la vraie rencontre de la Parole de Dieu et de la réponse de l'Homme »⁴⁰.

Car, s'il y a dialogue, c'est bien qu'il existe deux interlocuteurs et l'anthropologie devient aussi importante que la théologie. La deuxième vient directement de Husserl et insiste sur la responsabilité du sujet : la capacité d'une personne à répondre de ses actes. Il est nécessaire, pour le sujet conscient, de mettre une distance entre lui, qui agit, et l'objet visé par l'acte. Il n'y a pas de vie responsable sans mise en œuvre d'une responsabilité, d'une intentionnalité.

Personne humaine et bien commun

La dignité de la personne humaine et les droits de l'homme, je voudrais pouvoir les traiter à l'intérieur d'une notion centrale de l'enseignement social catholique, qui est le bien commun. C'est autour de cette notion que l'on peut développer quelques éléments, qui disent l'apport du catholicisme social à la pensée politique en général et à la manière de comprendre le rôle de l'Église catholique, dans son partenariat avec le reste de l'humanité.

Peut-être est-il bon de prendre un temps pour le redéfinir. Je le fais à partir du *Catéchisme de l'Église catholique*⁴¹ (CEC). Rédigé en 1992, celui-ci donne l'essentiel de ce qui a été établi par le Concile Vatican II, en particulier dans la *Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps – Gaudium et Spes* (décembre 1965), dont je donne l'extrait suivant, intitulé « Promouvoir le bien commun » (GS 26) :

« Parce que les liens humains s'intensifient et s'étendent peu à peu à l'univers entier, le bien commun, c'est-à-dire cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée, prend aujourd'hui une extension de plus en plus universelle, et par suite recouvre des droits et des devoirs qui concernent tout le genre humain. Tout groupe doit tenir compte des besoins et des légitimes aspirations des autres groupes et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine⁴².

« Mais en même temps grandit la conscience de l'éminente dignité de la personne humaine, supérieure à toutes choses et dont les droits et les devoirs sont universels et inviolables. Il faut donc rendre accessible à l'homme tout ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine, par exemple : nourriture, vêtement, habitat, droit de choisir librement son état de vie et fonder une famille, droit à l'éducation, au travail, à la réputation, au respect, à une information convenable, droit d'agir selon la droite règle de sa conscience, droit à la sauvegarde de la vie privée et à une juste liberté, y compris en matière religieuse. Aussi l'ordre social et son progrès doivent-ils toujours tourner au bien des personnes, puisque l'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes et non l'inverse. Le Seigneur lui-même

40 Bernard Häring, *La Loi du Christ. Théologie morale à l'attention des prêtres et des Laïcs*, Tournai, (Desclé et C^{ie}), 1955, tome 1, p. 73.

41 Voir dans le CEC, les n° 1905 à 1912.

42 Jean XXIII, Encyclique *Mater et Magistra*, AAS 53 (1961) p. 417.

le suggère lorsqu'il a dit : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat ». Cet ordre doit sans cesse se développer, avoir pour base la vérité, s'édifier sur la justice, et être vivifié par l'amour ; il doit trouver dans la liberté un équilibre toujours plus humain⁴³. Pour y parvenir, il faut travailler au renouvellement des mentalités et entreprendre de vastes transformations sociales.

« L'esprit de Dieu qui, par une providence admirable, conduit le cours des temps et rénove la face de la terre, est présent à cette évolution. Quant au ferment évangélique, c'est lui qui a suscité et suscite dans le cœur humain une exigence incoercible de dignité ».

Personnellement, je note la belle affirmation sur la conscience, autre nom de la personne pour tenir toute sa vérité ; je note que tout doit tourner au bien des personnes et enfin la dimension dynamique du Bien qu'il est bon de retenir. Nous pouvons relire alors ce que dit le Catéchisme, trente ans après :

1905 – Conformément à la nature sociale de l'homme, le bien de chacun est nécessairement en rapport avec le bien commun. Celui-ci ne peut être défini qu'en référence à la personne humaine : « Ne vivez point isolés, retirés en vous-mêmes, comme si vous étiez déjà justifiés, mais rassemblez vous pour rechercher ensemble ce qui est de l'intérêt commun » (Barnabé, ep. 4, 10).

1906 – Par bien commun, il faut entendre « l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection, d'une façon plus totale et plus aisée » (GS 26, § 1 ; cf. GS 74 § 1). Le bien commun intéresse la vie de tous. Il réclame la prudence de la part de chacun, et plus encore de la part de ceux qui exercent la charge de l'autorité. Il comporte trois éléments essentiels.

1907 – Il suppose, en premier lieu, le respect de la personne en tant que telle. Au nom du bien commun, les pouvoirs publics sont tenus de respecter les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. La société se doit de permettre à chacun de ses membres de réaliser sa vocation. En particulier, le bien commun réside dans les conditions d'exercice des libertés naturelles qui sont indispensables à l'épanouissement de la vocation humaine : « ainsi : droit d'agir selon la droite règle de sa conscience, droit à la sauvegarde, à la vie privée et à la juste liberté, y compris en matière religieuse » (GS 26, § 2).

1908 – En second lieu, le bien commun demande le bien-être social et le développement du groupe lui-même. Le développement est le résumé de tous les devoirs sociaux. Certes, il revient à l'autorité d'arbitrer au nom du bien commun, entre les divers intérêts particuliers. Mais elle doit rendre accessible à chacun ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine : nourriture, vêtement, santé, travail, éducation et culture, information convenable, droit de fonder une famille etc. (GS 26, § 2).

43 Id., Encyclique *Pacem in terris*, AAS 55 (1963), p. 266.

1909 – Le bien commun implique enfin la paix, c'est-à-dire la durée et la sécurité d'un ordre juste. Il suppose donc que l'autorité assure, par des moyens honnêtes, la sécurité de la société et celle de ses membres ; il fonde le droit à la légitime défense personnelle et collective.

Ce qui est très important au yeux de l'Église – et je me permets d'insister aujourd'hui dans ce colloque -, c'est de souligner le travail qui doit être fait pour promouvoir chaque personne humaine, toute personne humaine dans des institutions justes et c'est cette promotion qui est définie comme bien commun. Il y a là un ancrage dans une pensée aristotélicienne du devenir, du *télos* (du but, de la fin) que nous avons tout intérêt à garder. En effet le bien commun est à faire advenir, il n'est pas établi : ce n'est pas un ordre établi que l'on défend, mais c'est un avenir que l'on engage. Cela se fait au cœur d'une société marquée par le choc des événements historiques. Comment ne pas penser à la violence de la révolution industrielle du milieu du XIXe siècle, qui appellera la première encyclique sociale, celle de *Rerum novarum* (*Des choses nouvelles*). Cette encyclique de 1891 vient saluer le progrès technique, mais elle vient, surtout, dénoncer le traitement inhumain des travailleurs, car il s'agit pour le pape Léon XIII, de traiter « la question des ouvriers... afin de mettre en évidence les principes d'une solution conforme à la vérité et à l'équité, [afin] de leur venir en aide » (RN, n° 2 § 1). Ces trois éléments du bien commun sont à identifier. Le catéchisme insiste, puisqu'à la fin de cette partie (au numéro 1912) il dit encore que « le bien commun est toujours orienté vers le progrès des personnes : l'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes, et non l'inverse » (GS 27, § 3). Dans le bien commun est toujours présent le bien de la personne humaine.

Je voudrais, avec le grand humaniste Gaston Fessard, développer également trois dimensions du bien commun. Il distingue, en effet ⁴⁴:

- Premièrement, le bien de la communauté pour la cité, pour la société : cela est la composante concrète du bien commun, il est l'ensemble des richesses, l'ensemble des biens qui permet à chacun de se réaliser.

- Deuxièmement, à ce bien de la communauté, il ajoute la catégorie de la communauté du bien, c'est-à-dire à l'ouverture vers l'universel d'une cité, d'une société. En clair, l'homme comme « animal non seulement politique mais social » et « animal rationnel » (selon Aristote) doit tendre vers l'universalisation de ce qui est bien pour le premier groupe auquel il appartient : il doit s'élargir de la famille au village, à la cité, à la nation, puis au continent européen, enfin au monde tout entier. Pour cela, la communauté du bien rappelle une articulation entre les termes aussi importants que nation, état, société. L'homme cherche l'unité du bien commun dans l'articulation d'une société donnée à l'État qui la dirige et réciproquement d'un État qui dirige à la société qui a droit à la démocratie. La communauté du bien va poser des questions précises, contraignantes à l'exercice de l'autorité. Je souligne comme important pour des catholiques de cette époque – ce que beaucoup parmi vous connaissent mieux que moi – chez Marc Sangnier et dans son héritage, une orientation sociale, marquée à gauche et continuée, par exemple, par son secrétaire Henri Guillemin. Cela est dû, sans doute, à un souci réel de la vie des ouvriers et à leur participation aux débats du Sillon.

44 Gaston FESSARD, *Autorité et bien commun*, Pais (Aubier-Montaigne), 1969.

- Aux deux précédentes dimensions, Gaston Fessard ajoute la plus importante qui va articuler les deux premières : le Bien de la communion. Le Bien de la communion est la source même du bien commun. Sous ce nom de bien commun, c'est ce Bien de la communion que l'autorité et les membres de la communauté doivent formellement viser, l'une pour être conforme à son essence, les autres pour promouvoir et accomplir leur existence sociale : « La communion ne naît que d'une action où il y a communication mutuelle et volontaire d'un bien concret, et déterminé assurément, mais en vue d'un lien qui transcende et la particularité du bien, et l'individualité de ceux qu'elle unit »⁴⁵. Tout membre d'une communauté atteint ainsi la plénitude de son existence personnelle qui est de se donner à tous et de recevoir l'être de tous. Voilà le bien commun traité sous sa forme visée du Bien de la communion. Cela rejoint profondément ce qui est cité par Gaston Fessard lui-même, de Léon XIII lorsque celui-ci disait, le 3 mai 1892 : « Le bien commun est le principe créateur et l'élément conservateur de la société humaine ». Ou encore, quelques mois plutôt, ce même pape disait : « Ce bien commun est, après Dieu, dans la société, la loi première et dernière »⁴⁶. Mais, en citoyen français, je rajoute que le principe de solidarité qui appartient au corpus de la doctrine sociale est très proche de la fraternité, troisième composante de la devise républicaine mais essentielle à la vie de la République Française. J'en viens à ma troisième partie.

Transcendance et lien social

Pour la doctrine sociale de l'Église, le problème du bien commun ne peut se comprendre sans une ouverture vers la transcendance. C'est dans une médiation entre l'homme et Dieu que le problème du bien commun, peut recevoir sa solution définitive. N'oublions pas que le religieux vient relier, vient appuyer la communion espérée par le *socius*. La communauté religieuse revendique une place symbolique qui est de signifier, pour toute l'humanité, la source d'une communion dans la paternité divine et l'accomplissement d'une communion dans la fraternité universelle. Le Concile Vatican II a osé affirmer cela dans son introduction à la *Constitution dogmatique sur l'Église (Lumen gentium)* : « L'Église (est) dans le Christ, en quelque sorte, le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu, et de l'unité de tout le genre humain... ». Sa défense du bien commun devient ainsi, une défense des personnes et de la communion à l'image de la Trinité des personnes divines qui est notre origine et notre accomplissement.

L'enjeu de l'insertion progressive du catholicisme dans la société moderne, démocratique et laïque, est à mes yeux capital même si nous devons revendiquer une grande modestie. Celui-ci demande deux choses.

- Premièrement, que le catholicisme se refuse une fois pour toute – et cela en fidélité à son fondateur le Christ – à se croire société parfaite, à se prétendre, à se vouloir comme telle. Depuis Félicité de Lamennais et Alphonse de Lamartine, depuis les patrons sociaux du Nord de la France, depuis les adhérents du Sillon et de la Jeune République, mais aussi depuis que l'Action catholique ouvrière a décidé de partager la

45 *Ibid.*, p. 78.

46 *Ibid.*, cité p. 53 : le bien commun est le principe et la fin de l'autorité.

vie des hommes dans les ateliers, dans les usines, sans vouloir les faire ou les refaire chrétiens, cet enjeu se réalise.

- Deuxièmement, l'Église fait bien d'aller au monde, mais elle a le droit et, modestement, le devoir de poser la question de l'universel ; de réfléchir à ce qui est véritablement universalisable. Dans la doctrine sociale, qu'est-ce qui est fondé sur la nature humaine ou dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qu'est-ce qui est énuméré comme droits fondamentaux ? Tout cela suppose un Universel qui transcende le concret de tout contexte particulier.

Mars Sangnier est quelqu'un qui a pris conscience du poids du Particulier⁴⁷, il sait que les chocs historiques, que les variations culturelles particularisent et fragilisent la perception de l'Universel. Il est important de voir comment il a sans cesse tenu compte de l'événement historique... Mais, il revendique cependant que la tension entre les pôles de l'Universel et du Particulier – comme le décrit Gaston Fessard – soit tenue, sans que l'un des pôles soit nié ; Paul Ricoeur demande que l'on puisse tenir des universels « potentiels ou inchoatifs ou encore en contexte ».

La question posée par la doctrine sociale implique comme dépassant toutes les difficultés, le présupposé d'une communication possible entre les hommes. Dans l'entre-deux guerres, Marc Sangnier ne s'est pas résigné à une communication que d'aucuns déclaraient impossible entre l'Allemagne et la France. S'il n'y a plus de langage commun, il n'y a plus d'Universel. Je me permet ici, de demander que l'on fasse attention à un athéisme de combat qui s'est justement, à ses yeux, attaqué au langage en feignant d'ignorer totalement l'idée de Dieu. Cet athéisme voudrait fonder une attitude d'impossibilité pour Dieu de se révéler à l'homme. Il n'y aurait plus de révélation soutenable. Je dois mentionner, par honnêteté, la position inverse, qui ne traite pas en humain véritable celui qui ne vit pas dans la même confession de Foi, qui est appelé infidèle, ou encore pire, perfide.

Néanmoins, cet Universel suppose qu'on se batte ensemble pour penser, pour vouloir une communication sans limite, sans bornage, sans frontière. Faute de quoi, cela entraînerait la mise en place de conflits particuliers qu'aucun bien universel ne saurait relativiser. Permettez moi d'insister, je voudrais être clair : revendiquer à la fois le dialogue et la transcendance suppose que nous quittions toute position de puissance ou de domination mais bien d'être ensemble interpellés par les différences de nos positions. J'entends que l'autre m'enrichit et qu'il peut « m'altérer » sans m'altérer ; s'il le consent, je pourrais même lui offrir quelque chose de même à ce qu'il a d'unique dans son mode d'être.

Quelle serait la participation nécessaire des héritiers de Marc Sangnier et d'Henri Guillemin dans l'état actuel de la modernité ? Je demanderais que la poursuite jamais achevée, jamais close, du bien commun ne soit pas confondue avec une mise en œuvre préventive du principe de précaution. Là, j'aimerais un dialogue viril entre la doctrine sociale catholique et la Constitution de la République française. Il y aurait matière à débattre entre démocrates. Je demanderais aussi que les rapports, entre la recherche du Bien et l'affirmation des Valeurs, soient sans cesse redéfinis. Nous sommes dans une modernité, où la théorie générale des valeurs (l'axiologie) va commander une

47 Sur le caractère historique de l'universel, « incarné » dirions-nous en régime chrétien, voir « L'entretien avec Dominique Magnant », dans *Marc Sangnier – Témoignages*, p. 182-207.

élimination de l'ontologie par une soi-disant mise en valeur de la subjectivité (j'ai conscience que cette phrase est difficile à comprendre mais écoutez ce que dit Hannah Arendt⁴⁸ (1906-1975) : « Les hommes modernes n'ont pas été rejetés du monde, ils se sont rejeté en eux-mêmes ».

A force de rechercher une responsabilité seulement subjective, une authenticité du sentiment, nous sommes fragilisés et nous sommes rendus impuissants. C'est pourquoi j'oserai intituler ma conclusion *Responsabilité et critique*.

*
* *

Responsabilité et critique

Un des combats serait d'opérer une triple critique du sujet humain responsable. Je prétends à cette nécessité, pour que nous puissions être des citoyens associés dans une œuvre qui vise l'humanisation la plus harmonieuse possible de soi-même et d'autrui.

● Première critique : remettre l'humain sous l'exercice de ce qui est spécifique à la nature humaine, à savoir, la rationalité. Il s'agit ici de la *ratio*, au sens classique, c'est-à-dire, globale. La rationalité humaine est affectée par nos sens, désirante avec la volonté et rationnelle par l'intellect. La rationalité moderne craint l'affectivité perturbatrice et croit s'en libérer par l'entendement des mathématiques et des seules sciences expérimentales. Or le sujet humain est en lui-même complexe : son esprit doit conjuguer, en même temps que son action de connaissance, l'univers des croyances et l'univers des passions, qui lui sont propres. Il se sait affecté et il essaye de soumettre son entendement aux règles de la connaissance méthodique. Il ne craint pas la loi, quand elle est au service de son autorité, donc de son *auto-nomie* (*nomos* veut dire loi, en grec). L'homme, pour saint Thomas, participe de manière spécifique à l'œuvre de Dieu ; il précise, donc, « que le gouvernement de la providence s'exerce différemment sur les divers êtres, selon la diversité de leur nature ». [L'homme] « créature raisonnable est soumis à la divine Providence selon un régime particulier correspondant à la perfection de sa nature et à la dignité de sa fin »⁴⁹. Thomas d'Aquin donne ainsi sa définition de la Loi :

« [Elle] n'est rien d'autre qu'un plan et une règle d'action ; en conséquence une loi peut être proposée uniquement à ceux qui connaissent le plan de leur agir : *c'est le cas particulier de la créature raisonnable pour qui seule donc une loi pouvait être portée*. La loi ne doit être donnée qu'à ceux qui ont le pouvoir d'agir ou de ne pas agir »⁵⁰.

Ainsi quand on parle de loi de nature pour toute la tradition catholique, il ne peut s'agir que d'une loi rationnelle et non pas physiologique ou animale. Il ne peut s'agir que d'une loi que nous pourrions développer selon notre nature et non pas d'une loi innée. Parlons-en si nécessaire !

48 Hannah ARENDT, *La Condition de l'Homme moderne*, Paris (Calmann-Lévy), 1983, p. 285.

49 Thomas d'Aquin, *Contra Gentes*, chapitres 110 et 111.

50 *Ibid.*, c'est moi qui ai rédigé la phrase en italiques.

- Deuxième critique : nous ne sommes citoyens responsables que lorsque nous affirmons, à la première personne du singulier, ce que nous définissons en conclusion d'un calcul rationnel. Or, ici, il faut vouloir définir une méthode prudentielle. Ainsi, il faut refuser aussi bien la conscience autarcique, fermée sur elle-même, que la conscience niée ou court-circuitée. Comment apprendre ce parcours d'affirmation de soi dans le donné historique et culturel de la mondialisation ? Nous avons droit à partager lucidement inquiétude et espérance.

- Troisième critique : il revient à chacun de juger de son bonheur, il revient à chacun de chercher le vrai bonheur, de le trouver si possible et alors, de le « faire » en demeurant dans cette vérité. Aujourd'hui, dans cette démarche singulière, personnelle, il y a un risque non pas de libération excessive mais d'aliénation. En effet, c'est vivre en aliéné que de percevoir quelque chose que l'on ne pourra jamais vivre. Je partage le point de vue de Jean-Claude Guillebaud, lorsqu'il dénonce *La tyrannie du plaisir*⁵¹. La dignité de la personne humaine et la recherche du bien sont nécessaires à la poursuite du bonheur ou bien n'existent ni la personne, ni le bien, ni le bonheur ! Je remercie Marc Sangnier – et vous qui m'avez sollicité pour ce travail – de m'aider à toujours les tenir ensemble.

51 Jean-Claude GUILLEBAUD, *La tyrannie du plaisir*, Paris (Le Seuil), 1999.



**Marc Sangnier jeune, dans la tour du jardin suspendu
de la propriété devenue, depuis, l'Institut Marc Sangnier
Institut Marc Sangnier, tous droits réservés.**

Deuxième partie

Interventions et éléments d'un débat

Introduction au débat

Par Jean François KESLER

**Professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne,
ancien directeur adjoint à l'École nationale d'administration**

Quel est l'héritage philosophique et politique de Marc Sangnier, et du Sillon, dans notre vie politique actuelle ? Pour pouvoir répondre à cette question, il faut remonter un peu dans le temps. Marc Sangnier voulait avant tout réconcilier l'Église catholique et la République, à une époque où il était difficile d'être catholique et républicain. Cela se faisait dans une atmosphère de combat. Or, Henri Guillemin reprend cette démarche. En 1948, dans l'ouvrage *Les chrétiens et la politique*, il écrit ceci :

« Toute l'histoire de la 3ème République en matière de politique religieuse sera celle, lamentable, des querelles bourgeoises sur la meilleure façon de tirer parti des catholiques dans l'unique affaire en cause : la sauvegarde du régime économique et social, la persistance de la mainmise d'une équipe étroite sur la fortune de la Nation. Les uns continueront à estimer que les électeurs catholiques, bien dirigés et fortement encadrés dans les ligues conservatrices, forment leur clientèle la plus sûre et la plus efficace. Les autres croient plus propice de se faire hisser au pouvoir par ceux même qu'il s'agit de berner, les prolétaires, en orientant contre l'Église leurs ressentiments ».⁵²

C'est ce que disait aussi Jules Guesde : « Vous voulez faire manger du curé aux ouvriers, pour qu'ils ne mangent pas du patron ». Charles Péguy disait également la même chose : « Le bourgeois voltairien est aussi exploiteur que le bourgeois catholique ». Paradoxe : Jean Jaurès avait beaucoup plus de préoccupations spirituelles que Jules Guesde, mais en même temps il était beaucoup plus anticlérical que Jules Guesde. Il était pris par le combat laïciste et plus hostile à l'Église catholique. On verra la même chose plus tard : en 1936, Maurice Lacroix, qui fut secrétaire de Marc Sangnier, appartient au comité directeur du rassemblement populaire et il obtient de Gaston Monmousseau que celui-ci, dirigeant communiste, enlève du programme du Front Populaire, la disposition prévue selon laquelle il faudrait à nouveau appliquer les lois laïques, c'est-à-dire revenir sur la tolérance de fait qui s'était établie après la Grande Guerre. Maurice Lacroix fait écarter cette disposition ; Gaston Monmousseau lui dit alors : « Écoutez, les dispositions primitivement prévues nous feraient perdre plus de voix chez les catholiques qu'elles nous en feraient gagner chez les anticléricaux les plus notoires donc je suis votre conseil ». Ceci pour dire que ceux qui sont les plus

52 [Note de l'éditeur : les références de la citation ne nous ont pas été communiquées].

près de la pensée chrétienne sont parfois les adversaires les plus pugnaces de l'Église catholique.

Je reviens à la Jeune République, qui a succédé au Sillon, et qui poursuit sa vie entre les deux guerres. En 1940, les quatre députés de la Jeune République votent contre les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, alors que la grande majorité des députés socialistes votent pour. Avant la fin de la guerre est créé le Mouvement républicain populaire (MRP), parti démocrate-chrétien à la française, qui sera l'un des trois grands partis de la France au lendemain de la Libération et qui même, en juin 1946, aux élections de la deuxième Assemblée constituante, sera le premier parti de France. Un certain nombre de jeunes républicains rejoignent le MRP et en forment l'ossature avec des éléments venus de la résistance, des éléments venus de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), des éléments venus aussi du Pardi Démocrate Populaire d'entre les deux guerres, qui se situait au centre droit.

La Jeune République se divise. Un certain nombre de ses membres rejoignent le MRP, Marc Sangnier notamment, qui sera à ce moment-là réélu député et devient président d'honneur du MRP. Nous avons là une deuxième filiation. Mais la Jeune république continue avec, entre autres, Maurice Lacroix. En 1954, elle connaît un certain regain, quand plusieurs députés MRP la rejoignent. Il y a un numéro spécial du printemps 1954, dans lequel la Jeune République publie le soutien de personnalités diverses, des parlementaires, mais aussi Jean-Marie Domenach, François Mauriac ou l'Abbé Pierre. Puis les choses évoluent, et une partie de la Jeune République va, avec le Mouvement de la Libération du Peuple (MLP) et d'autres éléments dits « de Nouvelle Gauche », constituer l'Union de la Gauche socialiste (UGS) – le MLP, en deux mots, est un mouvement issu de la JOC, devenue la Ligue ouvrière chrétienne, puis le Mouvement populaire des Familles (MPF), et enfin le MLP, par déconfectionnalisation, si je puis dire. En même temps, est créé l'Action catholique ouvrière qui, elle, reste un mouvement d'Église. Donc le MLP incarne plutôt un christianisme social, face à la Jeune République qui, elle, incarne un christianisme surtout politique. Il y a une adhésion profonde de Marc Sangnier à la république parlementaire, un respect du suffrage universel, qu'on ne trouve pas chez Péguy, ni chez Emmanuel Mounier, et pas davantage dans le MLP dont l'ossature est ouvrière.

L'UGS, avec le Parti socialiste autonome (constitué de socialistes qui démissionnent du PS, à cause de la guerre d'Algérie notamment, comme Bérégovoy, Savary, Rocard), forme le Parti socialiste unifié (PSU). Au sein de l'UGS, la greffe entre éléments chrétiens et éléments non chrétiens a été relativement facile. Au sein du PSU, la cohabitation entre chrétiens et non chrétiens est beaucoup plus difficile, parce qu'en fait, les éléments non chrétiens de l'UGS avaient finalement une conception religieuse du militantisme politique, tandis que ceux venus du PS étaient plus rodés à la politique « ordinaire », c'est-à-dire la politique parlementaire. L'osmose est difficile mais elle finit par se faire. Une bonne partie du PSU, par adhésion fractionnée, rejoint le Parti Socialiste.

Nous avons donc toute une lignée, qui part du Sillon, qui continue avec la Jeune République et qui se retrouve au PS via l'UGS et le PSU. François Mitterrand, au congrès d'Épinay, pourra dire exactement ceci :

« Je constate – et, c'est l'occasion de le dire, « Dieu soit loué ! » –, la présence d'éléments catholiques, ce qui est un événement : ce qui se passe au sein du monde

chrétien, et en particulier, de l'Église catholique, peut signifier, sans qu'on s'illusionne encore sur les grandes masses, le rendez-vous qu'on espère, de tous ceux qui depuis au moins vingt-cinq ans sont allés dans ce sens ».

En 1972, le même François Mitterrand écrit la chose suivante :

« Nous-mêmes, qui avons l'ambition de gouverner la France, de gérer les intérêts de notre pays, en tenant compte de toutes ses réalités : comment pourrions-nous ignorer l'importance du monde chrétien dont s'inspirent nos sources, pour une bonne part ? Si socialisme et christianisme se sont opposés, c'est qu'au moment où le socialisme est né, le christianisme avait dévié. Je suis étonné, au fond, que le socialisme ne soit pas né dans les milieux chrétiens au XIX^e siècle. A partir de là, les socialistes ont considéré que les chrétiens, toujours représentés par les organes officiels, étaient leurs ennemis. Le socialisme s'est développé dans des conditions antagonistes. Tantôt il a voyagé dans l'utopie, tantôt il a voyagé dans un réalisme dialectique, prétendant tout résoudre par les canons de la raison. Naturellement, il a fini par se tromper. Donc, le christianisme a raté le rendez-vous du XIX^e siècle, le rendez-vous du monde industriel, le rendez-vous du prolétariat. Le socialisme était en passe de rater le rendez-vous du XX^e siècle en refusant de considérer que l'homme ne peut pas être cerné, saisi, par la seule dimension politique ».

En 1974, au moment de la campagne présidentielle, il fait référence à Blum, à Jaurès, mais aussi à Emmanuel Mounier et à Marc Sangnier. « On ne doit pas oublier, dit Mitterrand, la contribution originale des chrétiens engagés dans le combat socialiste ». Cela dit, si la cohabitation entre chrétiens et non chrétiens au sein du PS ne posera aucun problème dans les années 1970, ensuite, il y aura un certain nombre de problèmes. Au moment de la crise de l'enseignement libre (projet de Savary, finalement retiré par François Mitterrand), René Rémond a pu écrire ceci :

« N'est-ce pas une donnée primaire de la sociologie politique, une évidence de l'histoire des familles de pensée en France, que l'absolue séparation, mieux, l'opposition irréductible entre le socialisme et le catholicisme ? Mais, réduite à ses composantes traditionnelles, la gauche était minoritaire et vouée à l'opposition ».

Et, effectivement, en 1981, François Mitterrand a pu l'emporter parce que, dans les marches chrétiennes de l'Ouest, notamment, il y avait eu un basculement de droite à gauche. René Rémond poursuivait : « C'est pour l'avoir oublié qu'en 1984, les adeptes d'une interprétation intransigeante de la laïcité conduisirent le Parti socialiste à une défaite et obligèrent le Président de la République à un recul ». Voilà pour la première filiation.

La deuxième filiation s'opère *via* le MRP : je vous rappelle que ce parti, après la campagne officielle de 1965 et sous l'égide de son candidat Jean Lecanuet, disparaît, pour se transformer en Centre démocrate ; mais, en même temps, il s'élargit et, du coup, l'élément démocrate-chrétien devenait moins important. Finalement il y aura, en 1978, création de l'UDF qui, pour équilibrer le RPR, rassemble à la fois la tradition libérale incarnée par Valéry Giscard d'Estaing lui-même, la tradition radicale, et la tradition démocrate chrétienne, qui, du coup, se trouve encore minorée. L'UDF va connaître aussi des métamorphoses, mais elle existe aujourd'hui et elle est aussi l'héritière de Marc Sangnier *via* le MRP, à travers cette composante démocrate chrétienne.

Il y a aussi une filiation qui aboutit à l'Union pour un Mouvement populaire (UMP) – *via* également le MRP. Dans la configuration tripartite de l'après guerre : PS, PC, MRP (qui gouvernent ensemble, d'ailleurs), c'est le MRP qui est le plus gaulliste, et on l'appelle « le parti de la fidélité ». Il y a eu des contacts dans l'entre deux guerres entre le général de Gaulle, et la Jeune République. Liaison établie donc, entre le gaullisme et certains éléments issus de la démocratie chrétienne à la Libération, et qui vont se retrouver quand le général de Gaulle revient au pouvoir : on note des adhésions successives d'ex-MRP à l'Union Nouvelle pour la République (UNR), transformée ensuite en Union des Démocrates (UD) pour la 5^{ème} république, puis en Union pour la Défense de la République (UDR), puis on arrive au assemblément pour la République (RPR), enfin à l'UMP. Troisième filiation.

C'est pourquoi il est tout à fait légitime qu'il y ait ici des représentants du PS, de l'UMP et de l'UDF ; ils nous diront comment ils voient la présence actuelle de la pensée de Marc Sangnier dans le débat politique. Pour ma part, je vous propose de partir de trois angles de vues.

1 - La présence des chrétiens au sein des partis que vous représentez. Il est clair qu'aujourd'hui les chrétiens ont leur place dans la République: celle-ci n'est pas une forme institutionnelle, qui s'identifie avec une majorité, comme ce fut le cas autrefois, et je renvoie, sur ce point, aux travaux de Jean-Marie Mayeur, notamment à son maître-ouvrage sur la vie politique sous la 3^{ème} république, où il dit textuellement : « N'est pas républicain qui veut ». Nous n'en sommes plus là, que ce soit dans la sphère politique ou dans la sphère administrative. Pendant la 3^{ème} République, les catholiques ont été exclus du pouvoir administratif et du pouvoir politique ; aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Les choses ont changé.

Mais, est-ce que les chrétiens sont à l'aise dans les partis, que ce soit le PS, l'UDF ou l'UMP ? Est-ce qu'ils peuvent volontiers défendre les valeurs chrétiennes ? En 2000, lors du colloque pour le cinquantième de la mort de Marc Sangnier, organisé par le secrétariat pastoral aux études politiques, des représentants des différents partis se sont exprimés, et il est apparu que, finalement, il n'était pas aisé pour un catholique de militer au RPR (l'UMP n'existait pas encore), au PS, et même à l'UDF. Voilà une première question.

2 – Marc Sangnier voulait faire de la politique autrement, il voulait spiritualiser la politique et il a même écrit, c'était en 1936, mais il se référait à sa période antérieure : « Faire que le règne de Dieu arrive sur la terre comme au ciel, non seulement dans l'intimité des cœurs, mais dans les cités, dans la nation, dans le monde entier ». Il s'opposait, par exemple, à une justice de classe et disait, face aux marxistes, que la justice devait être au-dessus des classes. Bien sûr, il s'opposait à la révolution russe.

Qu'en est-il aujourd'hui de cette liaison que voulait établir Marc Sangnier entre foi et politique ?

3 - Un autre axe de réflexion tourne autour de la question de « faire de la politique autrement ». Marc Sangnier estimait que la politique du pire était la pire des politiques, il ne voulait pas remettre à plus tard la solution des problèmes immédiats. Il avait, à la fois, le sens de la moralisation de la politique et la volonté de réconcilier la mystique et le politique, aurait dit Péguy, et il voulait aussi s'attaquer aux questions

concrètes. Je crois que là, aujourd'hui, il n'y a pas de grand problème, sauf peut-être à l'ultra-gauche. Je ne peux m'empêcher, parce que j'ai l'esprit polémique, de faire allusion à un article paru, après mai 68, dans *Tribune socialiste*, organe du PSU, dans lequel la sécurité sociale était critiquée parce qu'elle permettait de « réparer » les travailleurs, de soigner les travailleurs qui, étant soignés, pouvaient à nouveau aller sur le marché du travail, et donc être des instruments du capitalisme... Je crois que cette époque est passée.

A la base de l'engagement politique de Marc Sangnier, il y a le dévouement. Il ne s'agit pas, pour lui, de faire carrière dans l'action politique. D'ailleurs il s'y est ruiné. Il y en a qui s'enrichissent par l'action politique. Lui il s'est appauvri.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui de cette façon de concevoir la politique ? Je pense qu'il y a un militantisme de type religieux, qui a à peu près disparu - militantisme qu'on peut retrouver chez des non chrétiens. Alain Krivine, par exemple, est un militant de type religieux ; il habite en Seine Saint-Denis, en banlieue ouvrière... Son dauphin, Olivier Besancenot, en revanche, non. Il veut profiter de la vie ! (*rires dans l'assistance*). Il l'a dit lui-même ! Qu'en est-il de ce type de militantisme ?

Autre question : la lutte contre les fléaux sociaux. Une chose qui importait beaucoup à Marc Sangnier, beaucoup au Sillon, beaucoup à la Jeune République. Est-ce que c'est toujours présent dans les préoccupations des partis ? Vous nous le direz. Je vous rappelle, par exemple, la lutte contre l'alcoolisme, qui fut une grande bataille. *Quid* aujourd'hui ? Également, la lutte contre la pornographie, contre la violence, contre la prostitution, fut une préoccupation essentielle de Marc Sangnier : il a aussi lutté contre le bizutage.

Pour le reste, la décentralisation, le vote des femmes, le referendum, toutes choses pour lesquelles Marc Sangnier se mobilisait, ce ne sont plus des combats d'actualité, puisqu'ils ont été acceptés. La chambre économique qu'il réclamait, c'est le Conseil économique et social. En revanche, il était partisan d'une coexistence entre propriété privée et propriété collective, et là, lui qui se trouvait à droite du Parti socialiste, se trouverait à gauche du PS actuellement. Il rejetait le capitalisme.

Dernier point : il y a des ruptures, qui paraissent évidentes, entre les positions des partis politiques actuels et les positions de Marc Sangnier. Par exemple, sur la morale. On voit bien la rupture totale. Entre 1997 et 2002, une députée socialiste du Pas-de-Calais a réclamé le droit au plaisir des adolescents. Ce n'est pas le langage de Marc Sangnier. De même sur la culture, de même sur l'enseignement. Rupture totale. Maurice Lacroix est mort dans la grande tristesse de voir les études classiques se dissoudre.

A vous, chers amis, de prendre la parole, au besoin pour me contredire. Je donne la parole à monsieur le sénateur-maire de Mâcon, pour qu'il nous dise dans quelle mesure, à son sens, l'UMP porte aujourd'hui les valeurs de Marc Sangnier, dans le domaine politique, voire philosophique.

Intervention de Jean-Patrick COURTOIS

Sénateur-maire de Mâcon

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier de m'accueillir parmi vous et, en tant que Maire de Mâcon, remercier Michel-Antoine Rognard, d'avoir organisé cette journée d'échanges et de réflexions sur l'héritage de Marc Sangnier. Ces rencontres sont, pour ceux qui s'engagent dans la vie politique, des moments importants d'écoute, d'apprentissage et d'enrichissement.

*
* *

Avant la pause, mon prédécesseur, à la Ville, a posé un principe qui m'a laissé perplexe : « ... *les historiens c'est les faits, les philosophes c'est les concepts...* ». Je me suis alors demandé dans quelle catégorie je me situais ! Pour moi, ce qui m'intéresse c'est l'action, et c'est en ce sens que je vais m'exprimer, en qualité de membre de l'UMP, devant vous.

C'est avec la fierté d'appartenir à ce mouvement, que je vous parle, mais, et surtout, fier de l'héritage gaulliste qu'a reçu, historiquement, notre mouvement. Cela a été dit : entre les deux guerres, Charles de Gaulle a adhéré au Sillon. Il est tout à fait clair que cette adhésion l'a profondément marqué car, en définitive, à l'origine, Le Sillon créé et dirigé par Marc Sangnier, ouvrait une brèche en reliant l'Église et la République.

Cette brèche ouverte, cet esprit d'ouverture ne concerna qu'une partie de l'Église mais, par sa modernité et son républicanisme, apportait les valeurs de base du catholicisme social, dont s'inspira directement le général de Gaulle lorsque, la guerre terminée, il réunit des personnalités politiques les plus diverses autour de lui : Philippe de Chartres, franc-maçon, homme de gauche, Maurice Schumann, André Malraux et, bien évidemment, Maurice Couve de Murville – ce protestant qui fut l'un de ses Premiers Ministres – mais et surtout, Jacques Chaban-Delmas qui, lorsqu'il est arrivé à Matignon, avait comme jeune conseiller Jacques Delors. Le raccourci est direct, mais les valeurs fondatrices partagées par tous le permettent. Avec Jacques Delors et Jacques Chaban-Delmas, ont été dessinés les contours de ce qu'à l'époque il était convenu d'appeler « la nouvelle société » et à laquelle, d'ailleurs, j'ai également adhéré. Candidat malheureux, à l'élection présidentielle, cette « nouvelle société » fut donc soumise au suffrage universel ; on sait que le résultat n'a pas été à la hauteur des espérances du candidat Jacques Chaban-Delmas. Mais, rien n'était perdu : on retrouvera

Jacques Chaban-Delmas quelques années plus tard... On s'aperçoit donc que l'héritage de Marc Sangnier, chez Charles de Gaulle était déjà, par les valeurs fondatrices, tout à fait présent.

Ce matin j'ai écouté Monsieur Prat avec la plus grande attention. Avec lui je partage cette idée que l'héritage de Marc Sangnier s'est retrouvé très nettement affirmé dans la politique gaulliste, puisque le vote des femmes, la décentralisation, le recours au référendum, etc. ont été promus et utilisé par Charles de Gaulle. Bien entendu et plus largement, il est indéniable que la vision de l'Homme dans la société, la vision de cette société, a été, chez le Général, très nettement influencée par les idées du Sillon. C'est pourquoi, en humble héritier du gaullisme, je ne suis choqué par aucun des propos tenus depuis ce matin. Sur l'essentiel, j'entends bien, je partage volontiers vos réflexions. Bien sûr vous ne me verrez pas adhérer demain matin au PSU ! Mais, ce qui m'attache à vous, à vos propos, c'est essentiellement le caractère de tolérance qui s'accommode bien avec l'ouverture dont je parlais en tout début.

*
* *

Les choses ne se font pas au hasard. Si, aujourd'hui, les Mâconnais me reconnaissent et m'acceptent pour guider leur collectivité, c'est bien parce que Mâcon est une ville ouverte, une ville de consensus, une ville de débats, une ville d'échanges dans la tolérance. C'est cette ligne-là que je défends ! C'est cette ligne-là qui guide mon action dans la politique que je conduis ! C'est cet héritage dont nous parlons depuis ce matin, que je revendique, ici, à Mâcon comme au sénat, à Paris !

A titre d'exemple, pour illustrer cette ligne de conduite, je vous parlerai de la loi récente sur la prostitution, dont j'ai été le rapporteur. L'amendement que j'avais alors proposé, accepté par Nicolas Sarkozy contre l'avis des services du Ministre de l'Intérieur, visait à accorder un titre de séjour régulier à tout personne étrangère sans papier, qui dénoncerait, sur le territoire français, une filière mafieuse du trafic des êtres humains. Je revendique, avec fierté, cet amendement que j'ai eu l'honneur de défendre et qui a été élaboré avec un certain nombre d'associations, contre l'avis de la haute administration et en opposition à certains corps constitués.

Nous avons porté cet amendement pour des raisons très simples, en droite ligne des conceptions de la société et de l'homme transmises par Marc Sangnier : pour nous, il était humainement inacceptable de ne pas engager une lutte sans pitié contre les filières mafieuses. Cette dénonciation, de l'intérieur, qui accordait une reconnaissance et un statut légal au dénonciateur, nous donnait une arme puissante contre le trafic international des êtres humains. Et bien, transcendant les clivages classiques, cet amendement a été adopté à l'unanimité. Je pense que Marc Sangnier aurait été fier du résultat.

Je voudrais revenir également sur cette notion de tolérance, que j'évoquais tout à l'heure. Dans notre mouvement politique, cette notion a toute sa place et, à titre personnel, la vision d'un État moderne ne peut se départir de la tolérance et m'éloigne donc quelque peu du libéralisme « à tous crins ». Si le libéralisme c'est l'argent pour l'argent, la victoire du plus fort sur le plus faible, je ne suis pas de ce camp là. Les valeurs que je défends se situent bien ailleurs, et elles me paraissent beaucoup plus

incarnées par la notion de résistance, par exemple celle de Lucie Aubrac, décédée récemment et qui, pour nous, à Mâcon, nous parle avec force. C'est pourquoi j'ai annoncé aux médias, qu'à une prochaine réunion du Conseil Municipal, je lui rendrais hommage ; de plus, ensemble avec tous les mouvements, il faudra que l'on trouve, à Mâcon, un lieu pour symboliser la jeunesse, l'avenir, la liberté, les droits de l'Homme ; ce lieu s'appellera « Lucie Aubrac ». Les valeurs que j'évoque aujourd'hui, nous manquent souvent ; mercredi, je serai aux Invalides, pour l'hommage national à Lucie Aubrac mais, au-delà de l'hommage national, il faut à Mâcon, un espace symbolique pour que ces valeurs restent présentes parmi nous.

Je vous l'ai dit, j'ai refusé d'endosser le costume de l'ultra libéralisme. Je considère que, au contraire, l'économie doit être au service de l'Homme. Cette vision du rapport entre Homme et Économie est l'une des valeurs partagées, ces valeurs communes qui forment le socle de notre « vivre ensemble », de notre société ; elles sont la base de notre République.

Le mot est lâché ! La République ! Celle à laquelle a si rapidement adhéré, souvent contre son camp, Marc Sangnier, résume bien l'héritage commun du Sillon. Avec la tolérance, la République a engendré la laïcité. C'est cette valeur-là, aussi, que je mets en exergue à Mâcon, dans mon action. Demain je proposerai que l'on puisse construire des mosquées puisqu'il est, à mes yeux, parfaitement normal que chaque individu puisse pratiquer le culte auquel il adhère. Ce n'est pas être anti-laïc, que de se conduire ainsi !

*
* *

Voilà, à travers quelques exemples, les grandes lignes qui structurent mon positionnement de membre de l'UMP, dans la filiation, l'héritage, de Marc Sangnier et à travers le gaullisme.

Ces concepts, ces démonstrations intellectuelles, culturelles, qui nous préoccupent aujourd'hui, ne sont rien si elles ne sont pas mises en action au quotidien. Cela nécessite une dimension extraordinaire et indispensable du respect de l'autre, du respect de ses sentiments, de ses choix, de son positionnement politique. La démocratie que nous tentons de vivre nécessite de trouver le point d'équilibre entre majorité et opposition. Le respect est indispensable au fonctionnement de ces équilibres qui peuvent s'inverser. L'alternance devient alors créatrice : elle apprend, tout à tour, les vertus du respect mutuel. Dans cet affrontement ouvert il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, il n'y a ni forts ni faibles, il n'y a que des Hommes qui se parlent.

C'est peut-être cela le vrai héritage de Marc Sangnier et du Sillon, aujourd'hui !

Intervention de Robert CHAPUIS

**Ancien ministre, ancien député,
représentant le Parti socialiste (PS)**

Dans l'*Histoire des gauches en France*⁵³, le nom de Marc Sangnier apparaît dans le chapitre consacré à la « 2ème gauche ». C'est indiquer quelle est sa filiation, quel est son héritage.

C'est, en effet, l'engagement de jeunes chrétiens de la génération de la guerre d'Algérie qui a contribué à l'émergence d'une nouvelle gauche, autour de ce qu'on a appelé le socialisme autogestionnaire. Sa relation avec la gauche traditionnelle, parlementaire, lors des Assises du Socialisme, fin 1974, explique pour une bonne part la victoire de la gauche en 1981. Néanmoins, elle ne s'est pas caractérisée suffisamment pour marquer durablement les idées et les projets de la gauche : les rapports difficiles entre François Mitterrand et Michel Rocard en ont suffisamment témoigné.

Il reste que les idées progressistes qu'exprimait Marc Sangnier à travers la Jeune République ont perduré et continuent d'inspirer de nombreux militants socialistes.

Le rejet de la démocratie chrétienne

Quand je regarde ma génération, je dois constater une analogie certaine entre les difficiles relations de Marc Sangnier avec la hiérarchie de l'Église au temps du Sillon et celles que nous avons eues, militants spécialisés de l'Association catholique de la Jeunesse française (ACJF) et en particulier de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), avec cette même hiérarchie au temps de la guerre d'Algérie (1954-1962). Si le Sillon a subi les foudres de Rome, en 1910, c'est en 1956 que démissionnait André Vial, président de l'ACJF, et en 1957 que démissionnaient les secrétariats nationaux de la JEC et de la JECF ; les engagements des mouvements chrétiens de jeunesse paraissaient incompatibles avec leur vocation « religieuse » : paradoxe de voir leur lutte contre la torture et pour l'autodétermination des peuples jugée hors de propos à l'égard du message évangélique. Mais aussi, constat de la liaison difficile entre les chrétiens « organisés » et l'organisation même de l'Église. Ces expériences ont, en France, écarté les jeunes chrétiens de ma génération de toutes perspectives de « démocratie chrétienne ».

Marc Sangnier n'a pas rejoint le parti démocrate populaire de l'abbé Lamire et de quelques autres. Il a fondé la Jeune République, qui a joué un rôle actif dans les

53 Jean-Jacques BECQUER, *Histoire des gauches en France*, Paris (La Découverte), 2004, vol. 2.

mouvements pacifistes et anti-fascistes des années 30, puis dans la Résistance. Enfin, au début des années 50, Marc Sangnier se rapprochera de Pierre Mendès France, puis des autres organisations qui, en 1960, se réuniront dans le Parti socialiste unifié (PSU). De la même façon, refusant un Mouvement républicain populaire (MRP) compromis dans les guerres coloniales et les jeux tactiques dès la IV^{ème} République, des jeunes chrétiens de ma génération rejoindront ceux qui vont donner un nouveau sens syndical à l'Union nationale des Étudiants de France (UNEF), ceux qui vont, à travers Reconstruction, laïciser la Confédération française des Travailleurs chrétiens (CFTC) et constituer la Confédération française démocratique du travail (CFDT), ceux qui vont soutenir la « révolution » paysanne à travers le Centre national des jeunes Agriculteurs (CNJA), ceux qui vont quitter la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) pour former un Parti socialiste autonome qui, avec l'Union de la Gauche socialiste et d'autres mouvements comme Jeune République, vont fonder le PSU, en 1960, avant de rejoindre progressivement, en particulier après les Assises de 1974, le Parti socialiste, où ils militent désormais.

Un engagement social

Le rejet de la « démocratie chrétienne » ne s'explique pas seulement par des raisons morales. Il s'appuie sur une analyse sociale : la vie politique traduit la réalité des rapports sociaux. On ne peut gommer leur caractère conflictuel : la lutte des classes peut prendre des formes variées ; la nature même des classes est évolutive mais, dans tous les cas, il est nécessaire de se situer : il faut prendre ce que d'aucuns appellent « une position de classe », d'autres « un choix social ». Marc Sangnier a choisi son camp et il l'a fait dans un contexte particulier : il s'est rapproché des socialistes, mais surtout, face au fascisme et au communisme, il a travaillé à promouvoir la paix entre les nations. Son pacifisme répond à son souci d'instaurer une démocratie sociale : en juillet 1940, les députés de Jeune République feront parti des 80 députés qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain. Cette orientation a conduit Marc Sangnier à partager les actions et les idéaux de la Résistance : aussi est-il revenu tout naturellement au MRP, mais il s'en est rapidement écarté, rejoignant le combat laïc et démocratique d'un Pierre Mendès-France.

Je ne peux m'empêcher de rapprocher ce comportement de celui des militants qui voudront concilier socialisme et liberté, à travers ce qu'ils appelaient le socialisme autogestionnaire. Nous pensions que le choix du socialisme devait s'inscrire dans une dialectique nouvelle, entre le pouvoir et la société : ni la dictature du prolétariat organisé en soviets, ni le jeu des partis. Marc Sangnier nous a laissé en héritage l'idée que la République n'est pas d'abord une institution, mais surtout une pratique, qui permet au peuple d'être l'acteur de son propre destin. Une République toujours Jeune, puisque capable de se renouveler constamment.

Marc Sangnier y ajoutait une autre dimension, celle de l'Europe, parce qu'elle avait été le lieu des conflits, la matrice de la première et de la deuxième guerre mondiale. La construction d'une Europe unie et pacifiée était le moyen d'un retournement capable de transformer le monde. Aujourd'hui, à l'heure d'une mondialisation sauvage, dérégulée, où le goût du profit l'emporte sur le souci de la justice et de l'égalité entre les hommes, à l'heure aussi où la construction européenne vacille sur ses bases – y compris du fait des réticences de notre propre pays – ce message garde toute sa valeur, toute son actualité.

Intervention de Jean-Dominique DURAND

Représentant l'union pour la Démocratie française (UDF)

Je veux faire tout d'abord une petite mise au point concernant ma présence ici, car je suis un peu «l'erreur» autour de cette table, dans la mesure où je ne suis pas un homme politique. Je suis impressionné de me trouver ici entre un ancien ministre, et le sénateur-maire de Mâcon. Je ne suis pas élu. J'ai été appelé en effet un peu à la dernière minute par Michel Mercier, très ennuyé que la famille, qui est peut-être la plus directement héritière de Marc Sangnier, la famille démocrate d'inspiration chrétienne, comme le disait Jean Lecanuet, ne soit pas présente. Je suis en réalité professeur d'université, d'histoire contemporaine, je suis un disciple de Jean-Marie Mayeur, et un spécialiste notamment d'histoire religieuse et de l'engagement des chrétiens dans le monde politique et social ; à ce titre, en particulier, j'ai commis un livre sur la démocratie chrétienne en Europe. Donc ma position est un peu embarrassante, parce que je suis à la fois universitaire, historien et représentant d'un courant politique. Il a fallu les circonstances actuelles – il y a en effet une accélération du temps à l'intérieur de l'UDF – qui font que Michel Mercier m'a demandé de venir ici. Il fallait clarifier ma position qui fait que je suis en fait, avant tout, issu, comme on dit – étrangement d'ailleurs – de la société civile.

Ceci dit, vous avez posé, monsieur le Président, un certain nombre de questions. Et je voudrais dire que ce qui me frappe dans la rencontre finale de ce colloque, c'est que Marc Sangnier, comme souvent le font les grands précurseurs, a laissé un héritage important. Il n'a pas toujours été reconnu de son temps, il a été isolé, souvent, il a été raillé, parfois condamné, mais il a laissé un important héritage qui a fructifié avec le temps, et aujourd'hui, on le voit bien, un héritage qui n'appartient pas uniquement, je le disais tout à l'heure, à sa famille d'inspiration chrétienne, mais un héritage largement partagé sur l'échiquier politique, disons à l'intérieur des partis de l'arc constitutionnel, c'est-à-dire les grands partis qui se retrouvent dans la démarche d'une démocratie parlementaire. C'est le signe de la force de l'héritage de Marc Sangnier, le signe de son impact et de son succès à long terme.

Alors, quels sont les éléments de Marc Sangnier que, pour ma part, je retrouve à l'intérieur de l'UDF ? Je voudrais en retenir, rapidement, quelques-uns.

D'abord il y en a un que, à mon grand étonnement, vous n'avez pas évoqué dans votre riche introduction, c'est la question européenne, et c'est la question de la paix. Car je crois que, s'il y a parmi les candidats actuels à la présidence de la république un parti qui porte l'Europe en avant, et cela sans la moindre hésitation, c'est bien l'UDF. Là,

nous avons un éléments majeur de l'héritage de Marc Sangnier : l'Europe, et, immédiatement, j'ajouterais la paix. On ne peut pas séparer l'Europe de la paix. Rappelons-nous la formule de Robert Schumann dans sa déclaration du 9 mai 1950, déclaration fondatrice de la construction européenne : « Nous n'avons pas fait l'Europe, nous avons eu la guerre ». Cela, Marc Sangnier n'a cessé de le dire depuis 1919 : il faut faire l'Europe pour avoir la paix. Cela peut paraître évident aujourd'hui, mais cela n'est pas toujours forcément évident, et il ne faut pas oublier que cela reste toujours fragile. On peut penser que l'Europe est un processus irréversible... je n'en suis pas certain. On peut se trouver devant un accident de l'histoire, à nouveau, qui amènerait de nouveaux affrontements en Europe. Et, après tout, on a eu des guerres il n'y a pas si longtemps que cela, à quelques centaines de kilomètres d'ici, en pleine Europe.

L'élément majeur des idées de Sangnier, celui que nous reprendrons complètement, c'est la notion de réconciliation franco-allemande : on ne peut pas construire l'Europe sans réconcilier les français et les allemands. Et cela, Marc Sangnier l'a dit, c'est pourquoi j'emploie volontiers le terme de « prophète » ; et ce à un moment particulièrement difficile, dès le lendemain de la Première guerre mondiale, à un moment où la haine entre les allemands et les français était quand même forte. A ce moment-là, Marc Sangnier a voulu établir les bases d'une vraie réconciliation, d'abord à travers la jeunesse, ce sont les grandes Rencontres pour la Paix, les congrès, la création des Auberges de la Jeunesse, l'un des éléments majeurs de l'œuvre de Marc Sangnier. Une construction européenne qui passe par la rencontre entre les personnes, qui ne soit pas simplement le fruit de Traités entre les gouvernements, mais une réconciliation franco-allemande qui passe par la réconciliation entre les hommes, par la rencontre entre les gens, et notamment entre les jeunes, et qui passe à travers une vraie fraternité entre les peuples, ce que Sangnier a appelé « l'âme de l'Europe », la construction d'une âme de l'Europe. Je ne reprendrais pas ici les termes utilisés récemment par un Jacques Delors rappelant que l'Europe n'est pas seulement une construction institutionnelle et économique, mais avant tout une construction des peuples, une construction qui doit avoir une âme, ce qu'on a un peu trop tendance à oublier. C'est là un thème majeur pour l'UDF, un thème majeur pour notre candidat aux prochaines élections présidentielles, et je dirais, malheureusement, un aspect qui n'est pas trop développé par ailleurs.

Les autres thèmes – je serai plus rapide, parce qu'ils ont déjà été abordés – relèvent de ce qu'on appelle « faire de la politique autrement » : l'attachement, d'abord, de Marc Sangnier à la démocratie et plus particulièrement à la démocratie parlementaire ; mais une démocratie parlementaire qui implique le dépassement des oppositions et, en particulier, le dépassement de l'opposition droite/gauche. Là aussi, je crois qu'il faudra bien un jour que notre pays dise que les choses ne sont pas noires ou blanches, qu'il n'y a pas, sur tous les sujets possibles, une droite et une gauche, mais qu'il y a, sur bien des problèmes, sur bien des sujets, des possibilités d'entente, de rencontre, entre ce que le pape Jean XXIII appelait les hommes de bonne volonté, ceux qui sont attachés à un patrimoine politique commun. Là, nous sommes dans la recherche du compromis, dans le meilleur sens du terme : la politique, c'est bien la recherche du compromis, ce n'est pas l'affrontement droite / gauche. J'ai été un peu surpris, je ne le cache pas, il y a un instant – pour rétablir un peu de polémique entre nous – lorsque monsieur le maire de Mâcon a dit qu'il y avait, d'un côté la droite et, de l'autre côté la

gauche, impliquant que l'UDF est à gauche : je pense que les choses sont beaucoup plus nuancées, et ... complexes.⁵⁴

Autre élément : l'homme est au cœur de la construction sociale. Je rappelle la notion d'économie sociale de marché, qui a été un grand moment de la construction de l'Europe. La IV^e, et la V^e Républiques, ont été fondées sur la notion d'économie sociale de marché, qui a été ensuite, à un moment donné, abandonnée au profit du libéralisme. Je crois que, là aussi, il faudrait revenir à des notions beaucoup plus équilibrées : entre le socialisme et le libéralisme, il y a une voie plus équilibrée, une voie pour l'homme, qui est l'économie sociale de marché.

Enfin, le dialogue – là aussi, d'autres l'ont dit avant moi – entre les catholiques et la République. Je rappellerai l'hommage rendu par le Maire de Lyon, Édouard Herriot, à Marc Sangnier, le 30 mai 1950, quelques jours après sa mort : « Nul n'a fait plus que lui pour abolir la barrière qui séparait l'Église de la République. Mais, aujourd'hui, le problème n'est pas tant le rapport entre Église et République, que le dialogue entre les français et entre droite et gauche – pour reprendre cette expression... -, et surtout le dialogue entre les gens qui vivent ici. Tout à l'heure, quelqu'un disait dans la salle « il faut vivre ensemble ». Oui, il faut vivre ensemble, il faut bâtir, reconstruire, dans notre pays, un tissu humain qui est trop souvent brisé ; pour cela, tout simplement, c'est tout le dialogue avec les cultures qui est nécessaire.

*
* *

Pour terminer, je dirais que Marc Sangnier a été un homme de rencontres, un homme de contact, un homme de dialogue avec ceux qui ne pensaient pas comme lui, ceux qui, en son temps, n'étaient pas fréquentables : allemands, communistes, socialistes, protestants, juifs... Eh bien ! C'est tout cela, cette dimension du dialogue et du vivre ensemble, que nous prenons parfaitement à notre compte aujourd'hui.

54 Intervention de J.-P. Courtois : - Je suis tout à fait d'accord »

Sommaire

Michel-Antoine ROGNARD, Présentation et ouverture du colloque

Première partie

Communications

Jean-Paul NOLY, De la rue Lacretelle (Mâcon) au boulevard Raspail (Paris), le parcours d'Henri Guillemin (1903-1922)

Olivier PRAT, La vie, l'œuvre et l'action politique de Marc Sangnier

André GUIMET, Marc Sangnier et la doctrine sociales de l'église catholique

Deuxième partie

Interventions et éléments d'un débattre

Jean François KESLER, Introduction au débat

Intervention de Jean-Patrick COURTOIS

Intervention de Robert CHAPUIS

Intervention de Jean-Dominique DURAND

Arrivant à Paris au début des années 1920, Henri Guillemin, dont tout la jeunesse s'est déroulée à Mâcon, rencontre Marc Sangnier, de trente ans son aîné.



La différence d'âge n'empêche nullement la naissance d'une amitié, bientôt suivie de l'émergence d'une véritable complicité intellectuelle.

Cette rencontre est décisive dans la maturation politique et sociale du jeune Henri Guillemin, dont l'engagement pour la défense et la promotion des idées du mouvement social catholique ne s'affaiblira jamais. Elle est aussi un moyen pour lui d'effacer les traces de cette ancienne blessure familiale qui avait attristé sa jeunesse, passée entre un père « extrêmement anticatholique [...], très antireligieux à cause de l'affaire Dreyfus » et une mère « dreyfusarde, elle aussi [...], mais restée très catholique pratiquante ».

Cet ouvrage rassemble les textes des interventions, au colloque de mâcon, d'universitaires, de chercheurs et, plus largement, de personnalités des sphères religieuse et politique. Il rappelle l'originalité de la démarche de Marc Sangnier, fondateur du Sillon - « à la fois catholique et très républicain » - puis, en 1912, de la Jeune République. Il laisse enfin une large place à un débat qui, à partir des réflexions d'hier –celle des années 1920-1950 – rejoint nos préoccupations actuelles.

Les citations sont extraites du livre d'Henri Guillemin
Une certaine espérance,
conversations avec Jean Lacouture,
Paris (Éditions Arléa), 1992